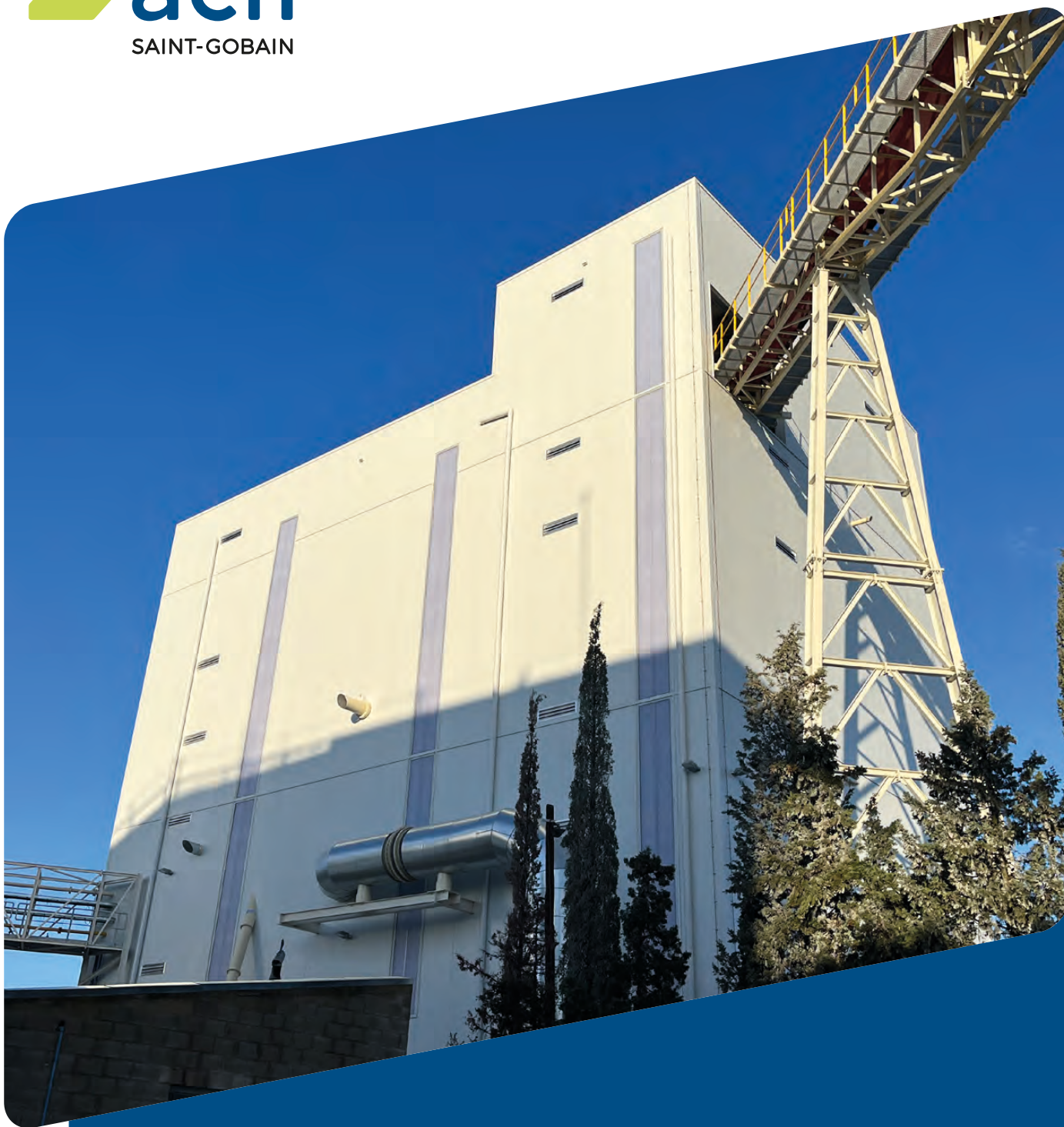




PANNEAUX ACH

*Leaders dans la fabrication de panneaux
métalliques en laine de roche, ainsi que dans le
développement de solutions acoustiques et de
protection incendie*



L'entreprise.....	4
Panneaux sandwich. Laine minérale ACH.....	8
Panneaux de toiture ACH	10
Panneaux de façade et de sectorisation ACH	14
Écrans acoustiques routiers ACH	22
Tôles profilées ACH	24
Éclairage naturel.....	26
Profilés de finition.....	30
Appareils de levage par le vide	33
Systèmes de fixation pour panneaux solaires.....	34
Conseils de manutention et de stockage	36
Conditions de vente ACH.....	38

Saint-Gobain Transformados S.A.U

Chez Paneles ACH, nous possédons une vaste expérience dans le secteur de la construction étant fabricants de panneaux sandwich de qualité optimale, certifiés et ayant une garantie de 10 ans.

Nous appartenons au Groupe Saint-Gobain, leader mondial de l'Habitat durable, et nous développons, fabriquons, et commercialisons des solutions et du matériel innovants et énergétiquement efficaces, contribuant à notre bien-être et à la protection de l'environnement.

Chez Paneles ACH, nous adaptons nos panneaux aux besoins de chaque client. La personnalisation est notre signe d'identité de fabrique. Le processus de fabrication en continu assure l'uniformité de toutes les pièces et facilite la planification. Cela nous permet de produire une large gamme de panneaux, de longueurs, d'épaisseurs et de finitions, et nous fournir de tous les accessoires nécessaires pouvant être adaptés en fonction des facteurs climatiques et environnementaux auxquels ils seront exposés.

Nos panneaux sandwich s'ajustent aux besoins actuels du secteur de la construction et ont de nombreuses applications : des enveloppes industrielles, en passant par la sectorisation d'intérieurs jusqu'à la construction de façades, de toitures et de cloisons intérieures dans une large variété de bâtiments.

Notre objectif est de poursuivre notre croissance avec nos clients, en apportant des solutions en matière d'enveloppes, de toitures sur mesure et un service de qualité. Le tout dans le respect des principes de conduite et d'action du groupe Saint-Gobain.

Principes de conduite :

- Engagement professionnel
- Respect des personnes
- Intégrité
- Fidélité
- Solidarité

Principes d'action :

- Respect de la légalité
- Respect de l'environnement
- Respect de l'hygiène et de la sécurité du travail
- Respect des droits des travailleurs
- Sécurité, hygiène et environnement

Sécurité, hygiène et environnement

Tous nos panneaux sandwich et produits sont fabriqués conformément à la réglementation en vigueur, afin de minimiser au maximum l'impact sur l'environnement. Nous nous sommes engagés envers la qualité, la sécurité et la protection de l'environnement.

Chez Paneles ACH, nous nous efforçons de prévenir les risques liés à la sécurité au travail pour nos employés, travailleurs temporaires, entrepreneurs, visiteurs et clients, ainsi que pour notre environnement. Nous nous sommes engagés à atteindre les objectifs de :

- ZÉRO accidents de travail.
- ZÉRO maladies professionnelles.
- ZÉRO accidents environnementaux et impact minimal de nos activités.

Nous travaillons également à l'amélioration de la qualité environnementale dans les différents secteurs auxquels est destinée notre grande variété de panneaux sandwich.

Nos panneaux sandwich sont écologiques, chaque unité énergétique consommée lors de leur fabrication équivaut à 25 unités d'économie lors de leur utilisation.

Légende



Haute résistance
mécanique



Niveau élevé d'isolation
thermique



Haut niveau d'isolation
acoustique



Léger et facile
à transporter



Haute absorption
acoustique



Large gamme de couleurs
disponible



Installation rapide



Réaction faible
au feu CTE



Résistance au feu



Différentes finitions :
standard, lisse, semi-lisse,
microprofilé



Produit certifié avec le
marquage CE

Généralités

Structure des panneaux ACH :

Plaques en acier.

Acier galvanisé 5220GD conforme à la norme EN10346 dont l'épaisseur est comprise entre 0,5 et 1,0 mm. Revêtement organique conforme à la norme EN10169. Notre matériel peut être fabriqué en acier inoxydable, aluminium, etc.

Le noyau isolant interne

- Composé de laines minérales (de roche ou de verre) de différentes densités, allant de 55 à 145 kg/m³.
- Formé de polyuréthane (PUR) ou de polyisocyanurate (PIR).

Classement Réaction au feu selon le noyau du panneau :

- Le classement des laines minérales face à la réaction au feu est A2-s1, do.
- En fonction du profil et du noyau (PUR-PIR) nous disposons de différents classement : Classement F, Classement C s3, do, Classement Bsl, do et Classement Bs2, do selon la norme.

Certificats



ER-0589/2003



GA-2013/0292

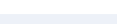


Revêtement organique en acier

Désignation	Épaisseur μm	Catégorie résistance à la corrosion	Résistance au rayonnement UV	Essai au brouillard salin
	15	-	-	-
SP25	25	RC3*	RUV2*	-
HDP-PA35	35	RC4	RUV4	500h
PU/PA	55	RC5	RUV4	700h
PUR-PA50 + 20	50+20	RC5 PLUS	RUV5	1000h
HPS	200	RC5	RUV4	1000h

*Avec la finition SP25, pour atteindre les classes RC3 et RUV2 sur demande expresse du client, toujours consulter le fabricant.

Finitions

Finition	Profil	Image	Face intérieure	Face extérieure
Lisse	P5G*-PF-PM		OUI*	OUI
Semi-lisse	P5G-PF-PM		OUI*	NON
Micro-nervuré	P5G-PF-PM		OUI	OUI*
Micro-profilé	PF-PM		NON	OUI

*Pour le P5G, seule la face intérieure est lisse ou semi-lisse ; la face extérieure est toujours micro-nervurée.

Gamme de couleurs

Couleurs standard ACH

Gris Perle
5001



Silver Metallic
9006



Blanc Pyrénées
1006



Crème Bidasoa
2002



Vert Navarre
3000



Rouge
7001



Autres couleurs habituelles (sur demande)

RAL
9005



RAL
6009



RAL
7012



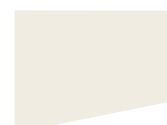
RAL
9007



RAL
9002



RAL
9010



RAL
7022



RAL
7016



Bleu lagon
4000



Rouge corail
7004



Vert clair
3001



RAL
1015



Panneaux Sandwich

Laine de roche ACH

Les panneaux sandwich en laine de roche sont fabriqués à froid. Les deux plaques extérieures sont unies par un noyau central isolant formé par des laines minérales. Ceci permet que nos panneaux sandwich en laine de roche aient une grande résistance et stabilité face au feu, et constituent donc un produit idéal pour tous les secteurs dans lesquels ce problème est prioritaire : construction industrielle, enveloppe avec assistance publique, construction résidentielle, navale, etc.

Les laines minérales sont des éléments inertes qui ne permettent pas la croissance de micro-organismes ou d'insectes, elles ne servent pas d'abri aux rongeurs et sont imputrescibles.

Les propriétés acoustiques élevées de nos panneaux sandwich en laine de roche améliorent considérablement la qualité environnementale du secteur industriel, en apportant des solutions réellement innovantes.



Les panneaux ACH sont conçus pour la construction d'enveloppes de grandes surfaces industrielles ou de bâtiments civils. Ils peuvent être utilisés pour la réalisation des toitures des types de bâtiments suivants :

- Locaux chauffés.
- Écran acoustique intérieur dans les installations industrielles.
- Locaux de fabrication.
- Locaux où la protection contre le feu est une exigence importante.
- Enveloppes incombustibles : centres de traitement de données, garages, entrepôts de marchandises dangereuses, etc.
- Bâtiments à activité variable ou destinés à la location.

En fonction de l'application prévue des panneaux sandwich, il existe deux types de densité de laine de roche :

- Densité L : les panneaux sont plus légers et ont une très bonne absorption acoustique.
- Densité M : les panneaux offrent une plus grande résistance au feu, une haute résistance mécanique et une isolation acoustique plus importante.

Le classement des laines minérales du noyau face à la réaction au feu est A1.



Les avantages, étant donné qu'il s'agit d'un panneau préfabriqué, sont la facilité et la rapidité de montage, l'homogénéité et la qualité des finitions, et leurs certifications.

- **FACILITE DE MONTAGE** : la simplicité des panneaux sandwich permet une installation plus rapide que celle de toute autre solution de clôture.
- **ÉCOLOGIQUES** : chaque unité énergétique consommée au cours de leur fabrication équivaut à 25 unités d'économie lors de leur utilisation.
- **ÉTANCHÉITÉ** : Les surfaces des panneaux sandwich sont étanches à l'eau et à l'air. La laine minérale est étanche à l'eau grâce à ses propriétés hydrofuges.
- **ACOUSTIQUE** : l'élasticité de leur structure ouverte leur confère une capacité élevée à absorber l'énergie acoustique générée par le bruit et permet d'éviter l'effet de couplage des ondes stationnaires.
- **RÉSISTANCE AU FEU ET ÉTANCHÉITÉ AUX FLAMMES** : grâce à leur nature inorganique, les laines minérales ne brûlent pas et ne produisent pas de fumées, même à haute température.
- **HYGIÈNE** : les laines minérales sont des éléments inertes qui ne permettent pas la croissance de micro-organismes. Elles ne servent pas d'abri aux rongeurs et sont imputrescibles.



Couverture ACH

Les panneaux de couverture ACH sont composés de deux plaques en acier collées par un adhésif organique au noyau en laine de roche, et sont conçus pour la construction d'enveloppes dans de grandes surfaces industrielles ou des constructions civiles.

La différence entre les panneaux standards et les panneaux acoustiques perforés est que, la face interne possède des microperforations.

La face perforée possède un voile en fibre de verre qui favorise l'adhérence de la tôle et l'absorption acoustique.

Recommandations pour leur installation :

- Inclinaison min. de 7 % avec chevauchement intermédiaire.
- Inclinaison min. de 5 % sans chevauchements.

Réaction au feu

Classé A2-s1, d0 selon la norme EN-13501-1.

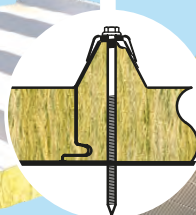
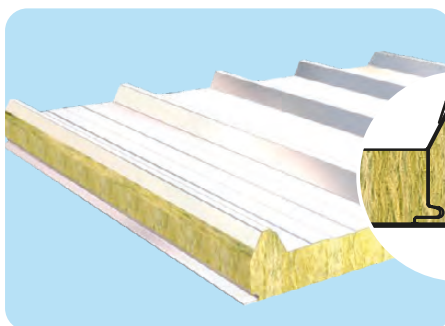


A2-s1, d0 REI45
REI240

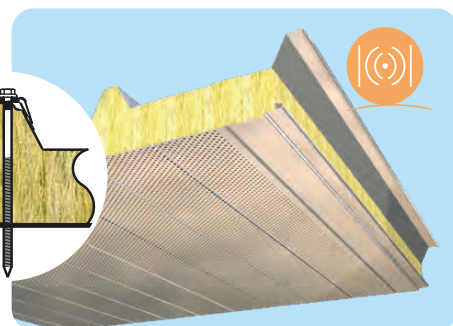
Panneaux de couverture à 5 ondes

Les panneaux à 5 ondes offrent de par leur conception une grande résistance mécanique, permettant des ouvertures plus grandes pour une même charge. Ils sont de grande qualité et durabilité, et garantissent une étanchéité totale offrant de hautes performances contre le feu (jusqu'à 120 min, EI 120) et un niveau élevé d'isolation thermique.

Standard (non perforé)

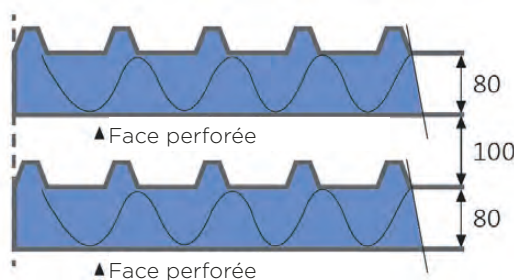


Acoustique (perforé)



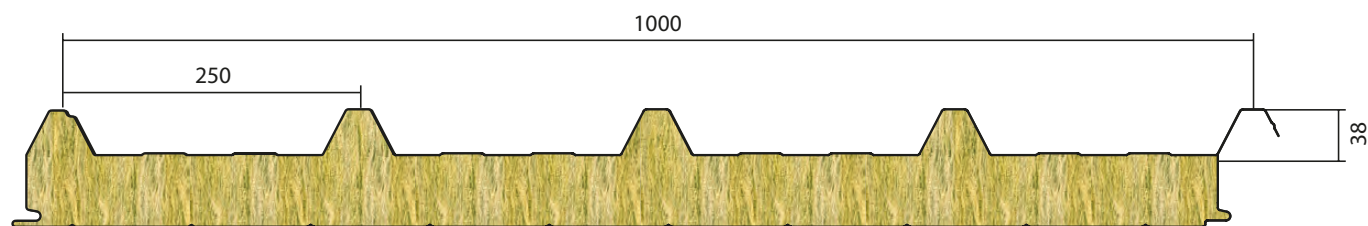
Double panneau toiture 5 ondes ACH80+100+80mm

Solution acoustique constituée par deux panneaux sandwich de toiture à 5 ondes, de 80 mm d'épaisseur avec un espace d'air entre eux de 100 mm. Les faces perforées des panneaux sont tournées vers l'intérieur du bâtiment ou de la salle.



**Jusqu'à
49 dB**

Panneaux Sandwich Couverture 5 ondes



<https://www.panelesach.com/wp-content/uploads/2025/01/Comunicado-tablas-cargas-paneles-ACH-ago-21.pdf>



STANDARD											
Distance entre appuis (m)		Surcharge panneau à deux appuis (kg/m²)									
		80		100		120		150		200	
		L	M	L	M	L	M	L	M	L	M
Épaisseur (mm)	30	-	3,40	-	2,90	-	2,60	-	2,21	-	1,80
	40	-	3,60	-	3,10	-	2,85	-	2,35	-	1,80
	50	3,25	3,96	2,90	3,42	2,65	2,98	2,20	2,50	1,40	1,92
	60	3,40	4,40	3,00	3,75	2,75	3,10	2,35	2,80	1,50	2,25
	80	4,10	5,76	3,80	5,16	3,50	4,48	3,11	3,66	2,35	2,77
	100	5,60	6,60	5,05	5,68	3,80	4,76	3,30	3,88	2,50	2,94
	120	6,00	7,50	5,30	6,10	4,00	5,15	3,50	4,41	2,70	3,12
	150	*Sur consultation du service technique									
200											

- Flèche L/200. Coefficient de sécurité : 1,80.

ACOUSTIQUE (PERFORÉ)											
Distance entre appuis (m)		Surcharge panneau à deux appuis (kg/m²)									
		80		100		120		150		200	
		L	M	L	M	L	M	L	M	L	M
Épaisseur (mm)	30	-	2,13	-	1,66	-	1,53	-	1,49	-	1,00
	40	-	2,80	-	2,20	-	2,00	-	1,9	-	1,65
	50	2,93	3,20	2,60	2,80	2,41	2,55	2,00	2,25	1,60	2,00
	60	3,15	3,30	2,75	2,95	2,45	2,70	2,20	2,40	1,82	2,15
	80	3,92	4,6	3,51	4,05	3,04	3,50	2,49	3,02	1,94	2,25
	100	4,58	5,61	3,93	4,83	3,31	4,06	2,68	3,15	2,04	2,50
	120	5,28	5,80	4,35	5,00	3,62	4,2	2,90	3,9	2,18	3,50
	150 200	*Sur consultation du service technique									

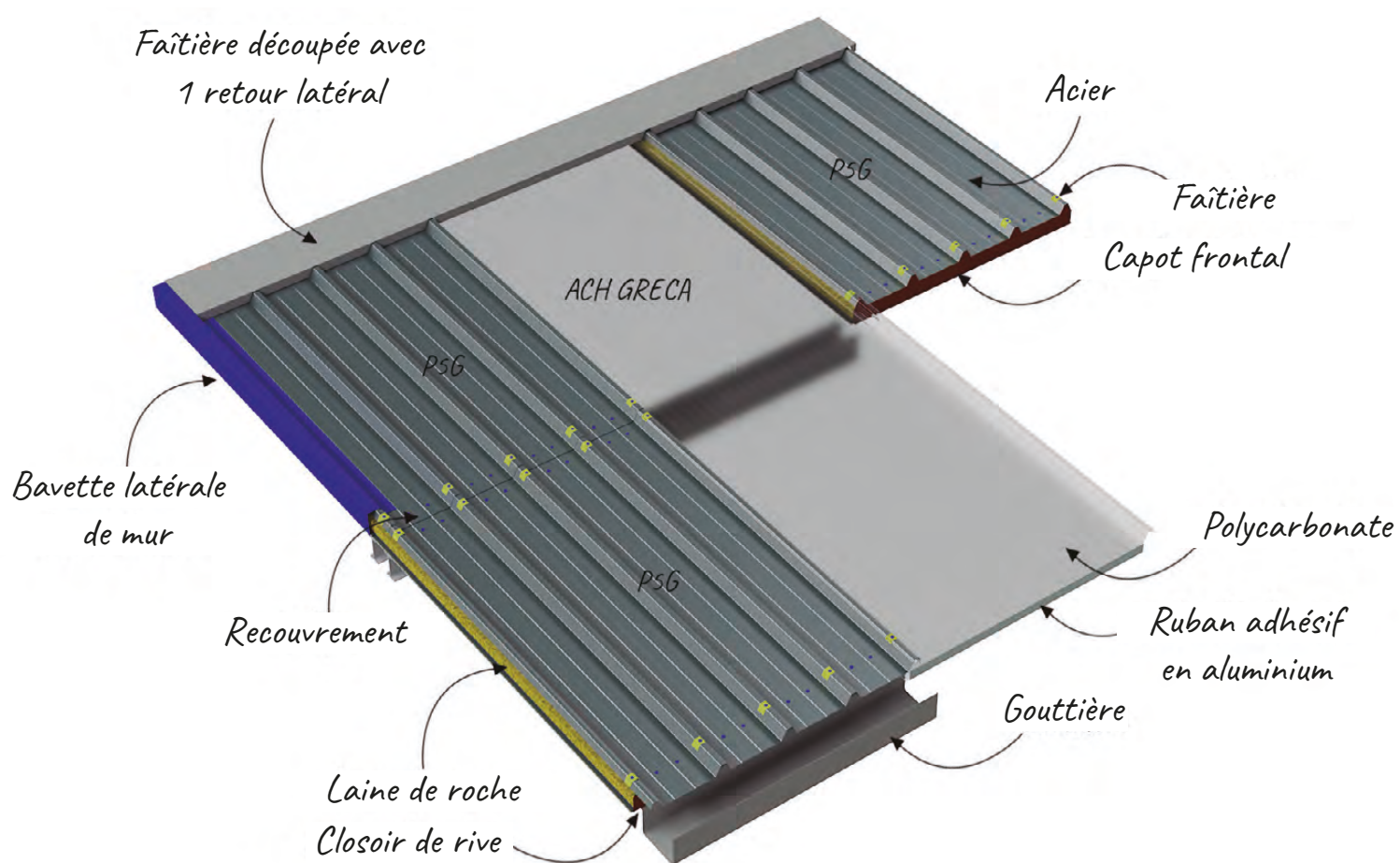
- Flèche L/200. Coefficient de sécurité : 1,80.

Épaisseur Noyau mm	Largeur mm	Longueur maximale recommandée				Poids Kg/m²				Coef. Trans. Thermique W/m²K	Rés. feu EI (min)				Isolation Acoustique								Absorption αw	
															Rw (dB)				Ra (dB A)					
		Standard		Acoustique		Standard		Acoustique			Standard		Acoustique		Standard		Acoustique		Acoustique					
		L	M	L	M	L	M	L	M		L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M		
30	1.000	-	8,00	-	7,00	-	13,1	-	10,9	0,990	-	PND	-	PND	-	≥28,0	-	≥28,0	-	≥28,0	-	≥28,0	-	0,80
40	1.000	-	8,00	-	8,00	-	14,3	-	13,2	0,789	-	PND	-	PND	-	≥28,0	-	≥28,0	-	≥28,0	-	≥28,0	-	0,80
50	1.000	8,00	8,00	8,00	8,00	14,4	15,5	12,9	14,4	0,661	REI30	REI45	PND	PND	≥31,0	≥33,0	≥31,0	≥32,0	≥30,5	≥32,5	≥30,6	≥31,6	0,90	0,80
60	1.000	9,00	9,00	8,00	8,00	14,9	16,7	13,8	15,6	0,561	PND	REI60	PND	PND	≥31,0	≥33,0	≥31,0	≥32,0	≥30,5	≥32,5	≥30,6	≥31,6	0,90	0,80
80	1.000	9,00	9,00	9,00	9,00	17,3	18,3	15,6	18,0	0,436	PND	REI60	PND	REI120	≥31,0	≥33,0	≥32,0	≥32,0	≥30,5	≥32,5	≥32,3	≥31,6	0,85	0,80
100	1.000	9,00	9,00	9,00	9,00	19,2	21,5	17,4	20,4	0,357	PND	REI180	PND	REI180	≥31,0	≥33,0	≥35,0	≥35,0	≥30,5	≥32,5	≥34,7	≥34,7	0,85	0,80
120	1.000	10,00	10,00	10,00	10,00	20,3	23,9	19,2	22,8	0,302	PND	REI240	PND	PND	≥31,0	≥33,0	≥35,0	≥35,0	≥30,5	≥32,5	≥34,7	≥34,7	0,85	0,80
150	1.000	10,00	10,00	10,00	10,00	23,0	27,5	21,9	26,4	0,246	PND	REI180	PND	PND	≥31,0	≥33,0	≥35,0	≥35,0	≥30,5	≥32,5	≥34,7	≥34,7	0,85	0,80
200	1.000	10,00	10,00	10,00	10,00	27,5	33,5	26,4	32,4	0,187	PND	REI240	PND	PND	≥31,0	≥33,0	≥35,0	≥35,0	≥30,5	≥32,5	≥34,7	≥34,7	0,85	0,80

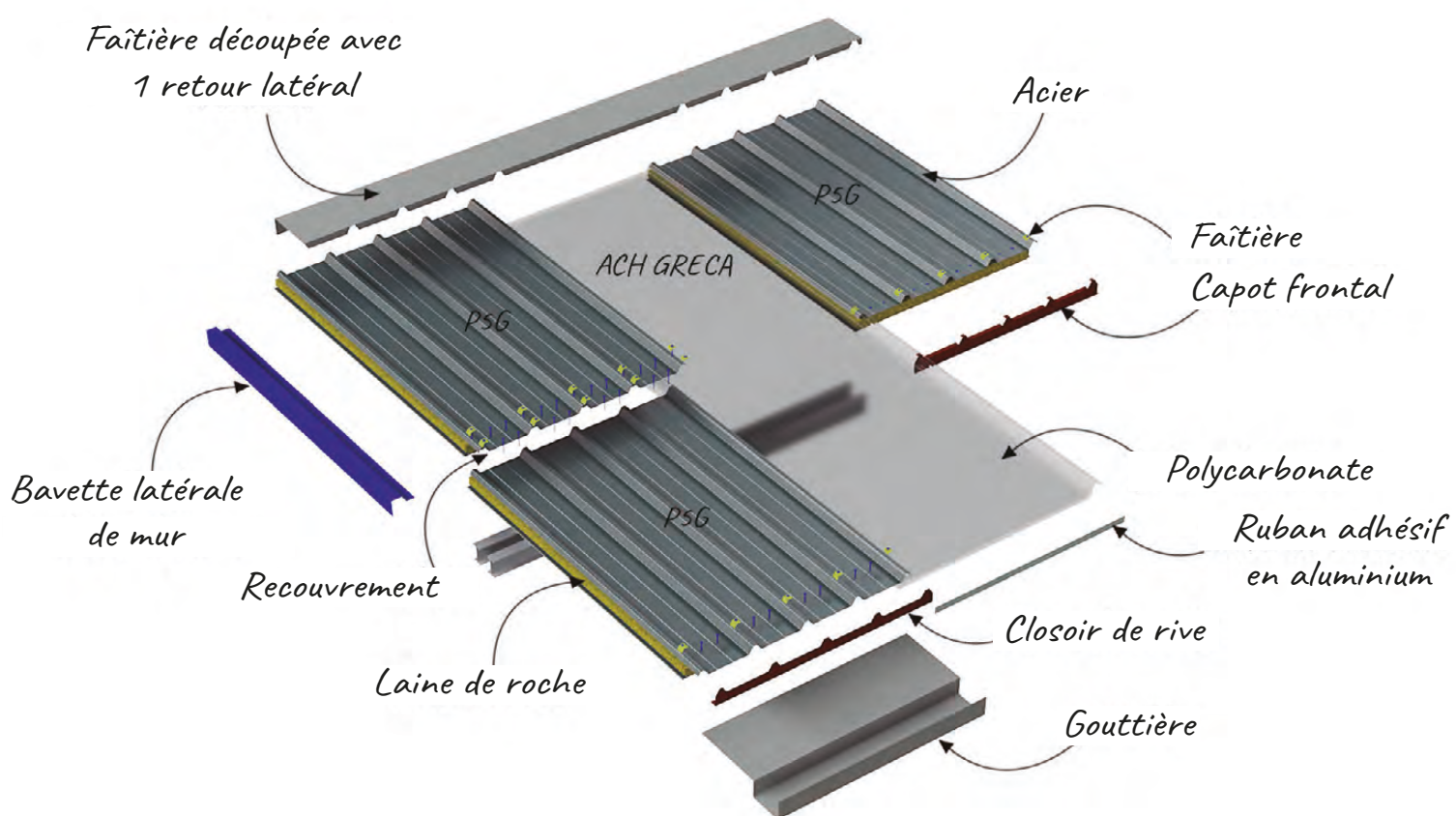
*PND : Propriété non déclarée

*Comportement acoustique : consulter les certifications du fabricant

Solution de couverture P5G



Solution de couverture P5G



Façade et sectorisation ACH

Les panneaux de façade ACH sont une solution de clôtures verticales de façades à forte composante esthétique, et présentant d'excellentes performances de résistance mécanique, thermique, acoustique et, en particulier, au feu.

Ils sont composés de deux plaques en acier collées (à l'aide d'un adhésif organique) au noyau en laine de roche.

Ils sont conçus pour la construction d'enveloppes ou de cloisons internes dans de grandes surfaces industrielles ou des constructions civiles.

La différence entre les panneaux standard et les panneaux acoustiques perforés est que la face interne possède des microperforations.

La face perforée possède un voile en fibre de verre qui favorise l'adhérence de la tôle et l'absorption acoustique.

Réaction au feu

Classé A2-s1, d0 selon la norme EN-13501-1.

Perméabilité sous pression selon la norme EN12114*

+600 PA : 0,66 m²/h·m²

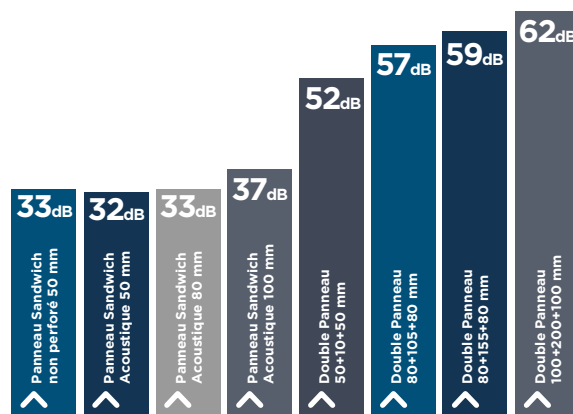
-600 PA : 0,96 m²/h·m²

Résistance à la pluie battante sous pression d'air pulsé selon la norme EN12865* :

Classement 600A

*Fixation occulte en façade 80 mm

Jusqu'à
62 dB

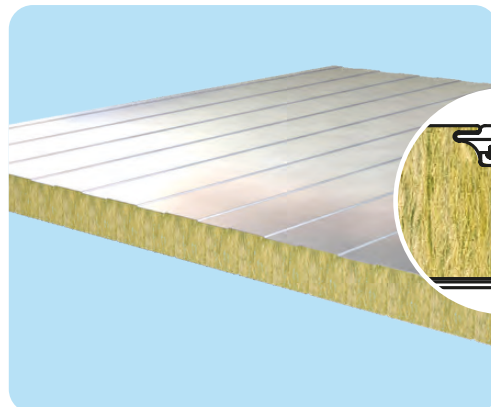




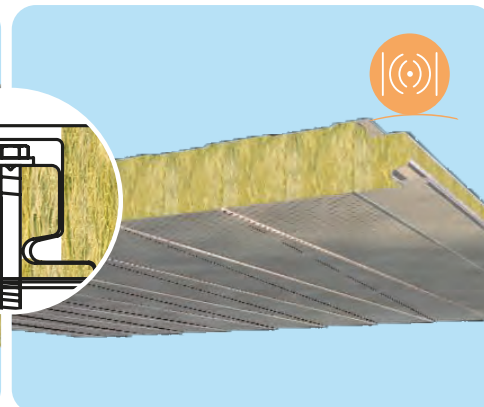
Façade Fixation Occulte

Les panneaux de façade à fixation occulte, grâce à la conception des joints, garantissent une étanchéité totale de l'union, à la fois dans sa position verticale et horizontale.

Standard (non perforé)



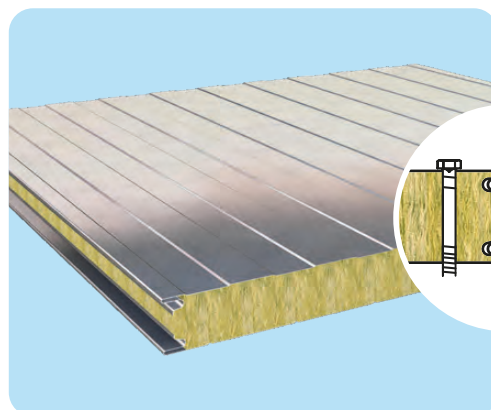
Acoustique (perforé)



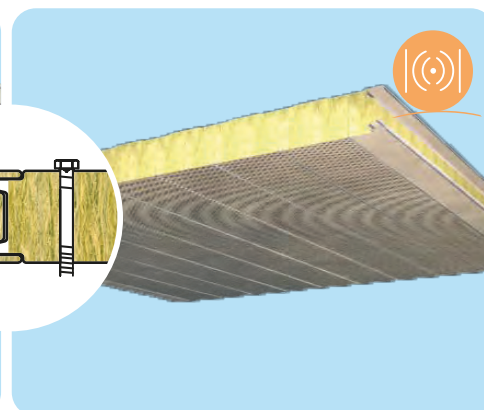
Façade fixation vue (sectorisation)

Les panneaux de sectorisation ACH sont une solution idéale pour établir des divisions intérieures nécessaires dans tout espace clos présentant un risque d'incendie. Nous offrons des panneaux résistants jusqu'à 240 minutes (EI240).

Standard (non perforé)



Acoustique (perforé)

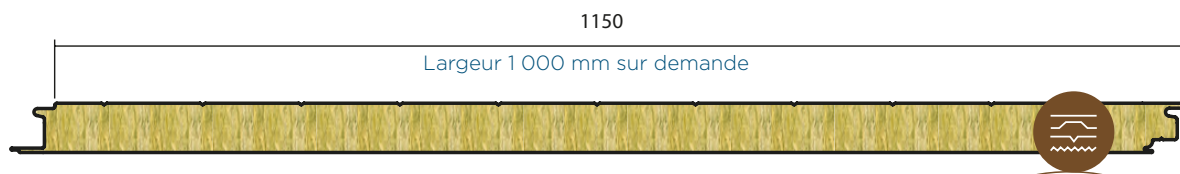


Solutions acoustiques

Chez ACH, nous disposons de nombreuses solutions acoustiques offrant un grand confort acoustique dans les locaux, qui exigent, outre un haut niveau d'isolation thermique, un excellent niveau d'absorption acoustique. Ce sont des solutions qui peuvent être adaptées aux exigences de différentes situations pour résoudre le problème du bruit.



Panneaux sandwich de façade à fixation invisible



<https://www.panelesach.com/wp-content/uploads/2025/01/Comunicado-tablas-cargas-paneles-ACH-ago-21.pdf>

Standard															
Distance entre appuis (m)	Épaisseur (mm)	Surcharge panneau à deux appuis (kg/m²)													
		30		60		80		100		120		150		200	
		L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M
50	50	5,50	7,70	4,00	5,30	3,00	3,90	2,40	3,01	2,00	2,52	1,60	2,00	1,30	1,50
60	60	5,50	8,15	4,00	6,10	3,00	4,20	2,40	3,50	2,00	3,02	1,60	2,40	1,30	1,90
80	80	8,60	9,22	5,32	6,26	4,35	5,15	3,80	4,47	3,45	4,07	2,75	3,24	2,25	2,50
100	100	10,00	11,00	6,35	7,50	5,16	6,10	4,60	5,45	4,20	5,00	3,45	4,12	2,75	3,25
120	120	10,00	12,00	6,35	8,30	5,16	7,05	4,60	6,35	4,20	5,89	3,45	4,80	2,75	3,75
150	150	*Sur consultation du service technique													
200	200														

- Flèche L/180. Coefficient de sécurité : 1,80.

Acoustique (PERFORÉ)															
Distance entre appuis (m)	Épaisseur (mm)	Surcharge panneau à deux appuis (kg/m²)													
		30		60		80		100		120		150		200	
		L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M
50	50	5,07	5,73	3,22	3,64	2,45	2,77	1,96	2,21	1,64	1,85	1,30	1,47	1,05	1,19
60	60	5,25	5,93	3,40	3,84	2,75	3,11	2,50	2,83	2,06	2,33	1,60	1,81	1,20	1,36
80	80	5,99	6,77	4,07	4,60	3,35	3,79	2,91	3,29	2,64	2,98	2,11	2,38	1,35	1,53
100	100	7,14	8,07	4,85	5,48	3,95	4,46	3,53	3,99	3,22	3,64	2,64	2,98	1,55	1,75
120	120	8,20	9,27	5,70	6,44	4,50	5,09	4,12	4,66	3,85	4,35	3,03	3,42	1,90	2,15
150	150	*Sur consultation du service technique													
200	200														

- Flèche L/180. Coefficient de sécurité : 1,80.

Épaisseur Noyau mm	Largeur mm	Longueur maximale		Poids Kg/m²				Coef. Trans. Thermique W/m²K	Rés. feu EI (min)				Isolation Acoustique								Absorption αw	
													Rw (dB)				Ra (dB(A))					
				Standard		Acoustique			Standard		Acoustique		Standard		Acoustique		Standard		Acoustique		Acoustique	
		L	M	L	M	L	M		L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M		
50	1150	7,00	8,50	12,7	14,2	11,9	13,9	0,835	PND	EI30	PND	PND	≥31,0	≥33	≥31,0	≥32,0	≥30,5	≥32,5	≥30,6	≥31,8	0,90	0,80
60	1150	7,00	8,50	13,6	15,4	12,8	14,6	0,710	PND	EI30	PND	PND	≥31,0	≥33	≥31,0	≥32,0	≥30,5	≥32,5	≥30,6	≥31,8	0,90	0,80
80	1150	9,00	10,00	15,4	17,8	14,6	17,0	0,491	PND	EI60	PND	PND	≥31,0	≥33	≥34,0	≥33,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥32,8	0,85	0,85
100	1150	10,00	11,00	17,2	20,2	16,4	19,4	0,389	PND	EI120	PND	EI90*	≥31,0	≥33	≥34,0	≥37,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥36,2	0,85	0,80
120	1150	11,00	12,00	19,0	22,6	18,2	21,8	0,323	PND	EI120	PND	PND	≥31,0	≥33	≥34,0	≥37,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥36,2	0,85	0,80
150	1150	12,00	12,00	21,7	26,2	20,9	25,4	0,261	PND	EI120	PND	PND	≥31,0	≥33	≥34,0	≥37,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥36,2	0,85	0,80
200	1150	12,00	12,00	26,2	32,2	25,4	31,4	0,194	PND	EI120	PND	PND	≥31,0	≥33	≥34,0	≥37,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥36,2	0,85	0,80

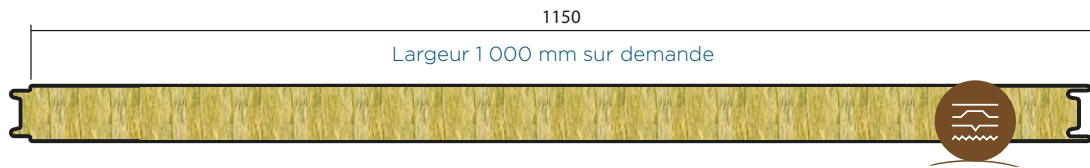
*Comportement acoustique : consulter les certifications du fabricant

*Largeur 1 000 mm : sur demande

*PND : Propriété non déclarée

*Installation horizontale : consulter la notice de montage

Panneaux sandwich de façade à fixation apparente



https://www.panelesach.com/wp-content/uploads/2025/01/Comunicado-tablas-cargas-paneles-ACH-ago-21.pdf

Standard															
Distance entre appuis (m)	Surcharge panneau à deux appuis (kg/m²)														
	30		60		80		100		120		150		200		
	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	
Épaisseur (mm)	50	4,90	7,00	2,96	4,80	2,50	3,30	2,38	2,80	2,19	2,40	2,05	2,00	1,45	1,50
	60	5,50	7,50	4,50	5,00	4,05	4,50	3,50	3,80	2,70	3,00	2,20	2,50	1,65	1,90
	80	6,30	8,00	4,70	5,50	4,10	4,80	3,65	4,30	3,10	3,40	2,45	2,90	1,90	2,30
	100	7,10	10,00	5,00	5,70	4,20	5,00	3,40	4,50	2,80	3,90	2,30	3,50	2,10	2,80
	120	9,00	12,00	5,50	6,30	4,50	5,50	3,60	4,70	4,00	4,30	2,90	3,90	2,30	3,20
	150	*Sur consultation du service technique													
	200														

- Flèche L/180. Coefficient de sécurité : 1,80.

Acoustique (PERFORÉ)															
Distance entre appuis (m)	Surcharge panneau à deux appuis (kg/m²)														
	30		60		80		100		120		150		200		
	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	
Épaisseur (mm)	50	3,73	4,21	2,34	2,64	2,00	2,26	1,90	2,15	1,75	1,98	1,65	1,86	1,15	1,30
	60	3,95	4,46	2,60	2,94	2,40	2,71	2,25	2,54	2,15	2,43	1,78	2,01	1,25	1,41
	80	4,85	5,48	3,09	3,49	2,70	3,05	2,52	2,85	2,32	2,62	1,99	2,25	1,35	1,53
	100	5,87	6,63	3,60	4,07	3,03	3,42	2,79	3,15	2,53	2,86	2,17	2,45	1,50	1,70
	120	6,90	7,80	4,10	4,63	3,40	3,84	3,05	3,45	2,75	3,11	2,40	2,71	1,70	1,92
	150	*Sur consultation du service technique													
	200														

- Flèche L/180. Coefficient de sécurité : 1,80.

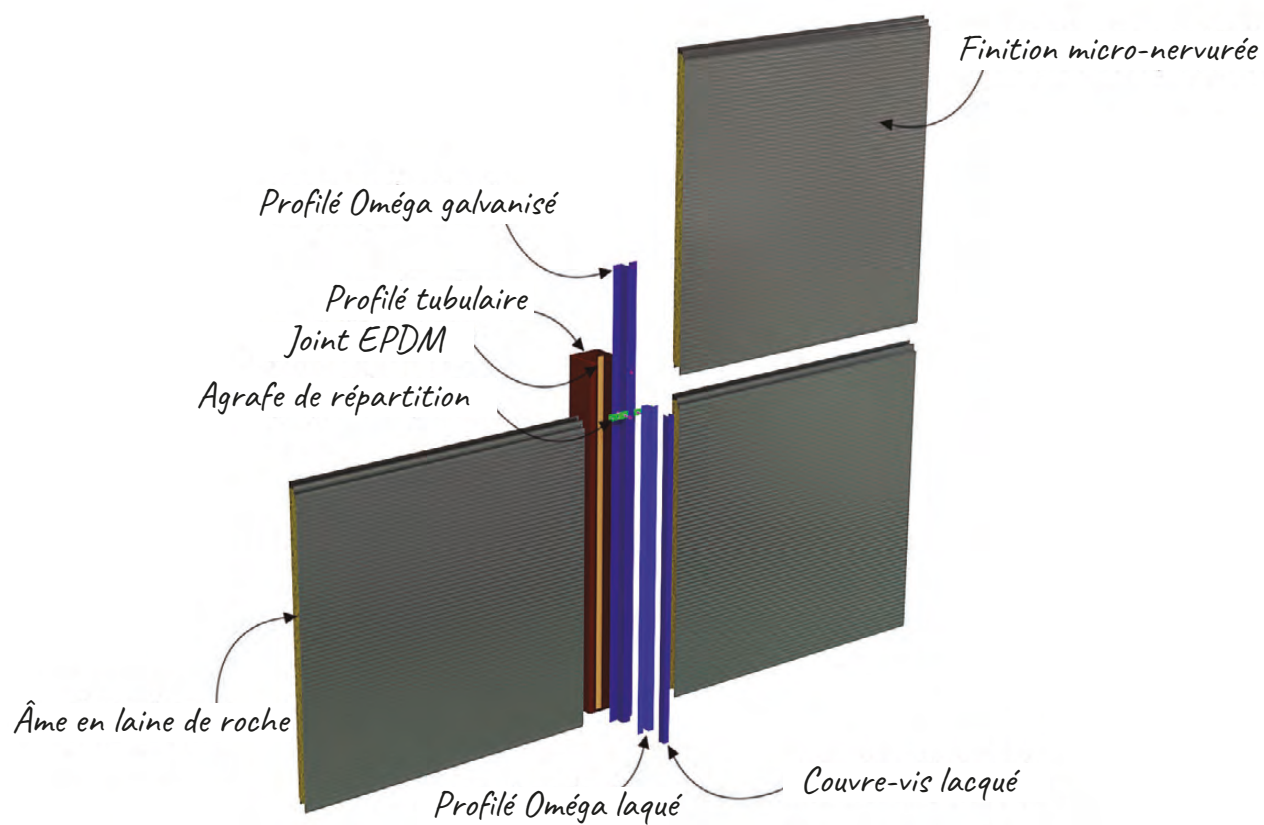
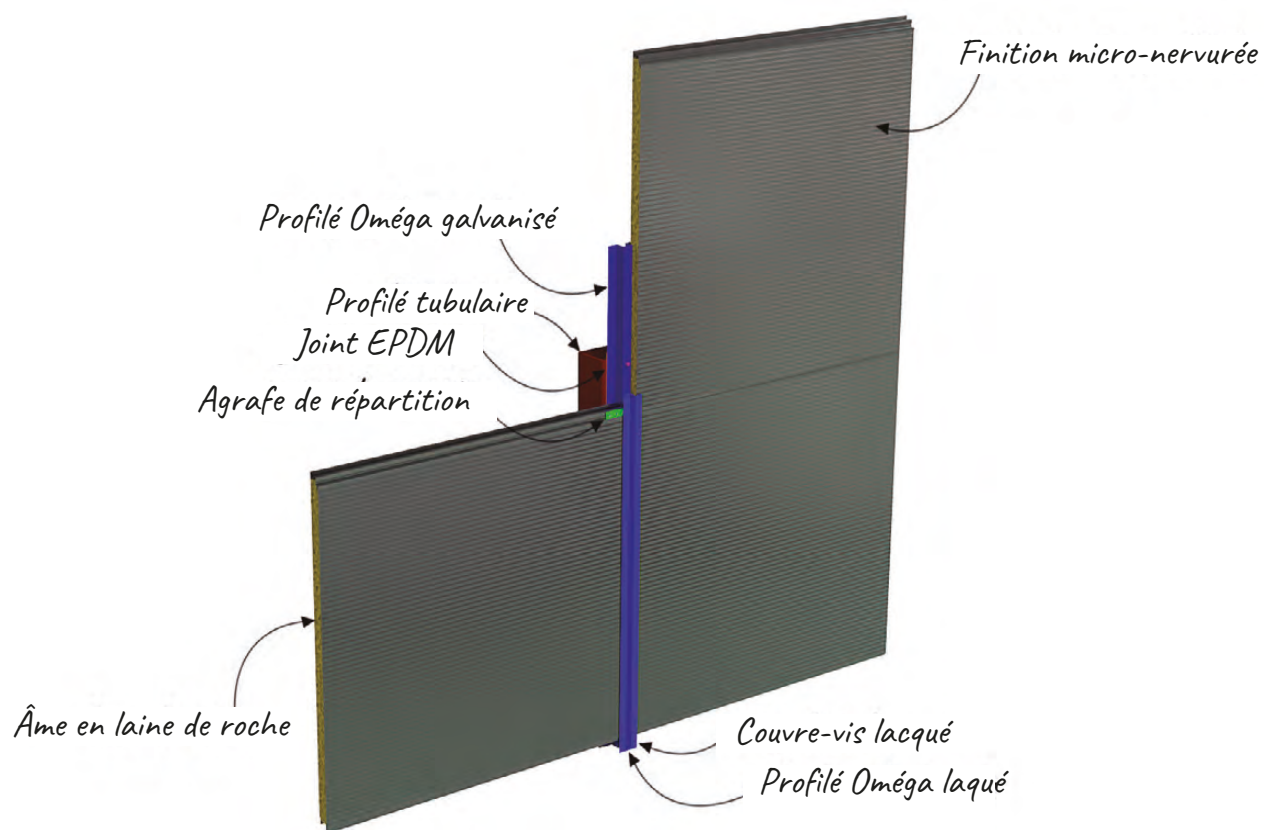
Épaisseur Noyau mm	Largeur mm	Longueur maximale		Poids Kg/m²				Coef. Trans. Thermique W/m2K	Rés. feu EI (min)				Isolation Acoustique								Absorption αw	
													Rw (dB)				Ra (dB(A))					
				Standard		Acoustique			Standard		Acoustique		Standard		Acoustique		Standard		Acoustique			
		L	M	L	M	L	M		L	M	L	M	L	M	L	M	L	M	L	M		
50	1150	7,00	8,50	12,7	14,2	11,9	13,9	0,775	PND	EI30	PND	EI30	≥31,0	≥33	≥31,0	≥32,0	≥30,5	≥32,5	≥30,6	≥31,8	0,90	0,80
60	1150	7,00	8,50	13,6	15,4	12,8	14,6	0,622	PND	EI60	PND	EI30	≥31,0	≥33	≥31,0	≥32,0	≥30,5	≥32,5	≥30,6	≥31,8	0,90	0,80
80	1150	9,00	10,00	15,4	17,8	14,6	17,0	0,467	PND	EI90	PND	EI60	≥31,0	≥33	≥34,0	≥33,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥32,8	0,85	0,85
100	1150	10,00	11,00	17,2	20,2	16,4	19,4	0,376	PND	EI120*	PND	EI120	≥31,0	≥33	≥34,0	≥37,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥36,1	0,85	0,85
120	1150	11,00	12,00	19,0	22,6	18,2	21,8	0,315	PND	EI240	PND	EI120	≥31,0	≥33	≥34,0	≥37,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥36,2	0,85	0,80
150	1150	12,00	12,00	21,7	26,2	20,9	25,4	0,255	PND	EI240	PND	EI120	≥31,0	≥33	≥34,0	≥37,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥36,2	0,85	0,80
200	1150	12,00	12,00	26,2	32,2	25,4	31,4	0,191	PND	EI240	PND	EI120	≥31,0	≥33	≥34,0	≥37,0	≥30,5	≥32,5	≥34,2	≥36,2	0,85	0,80

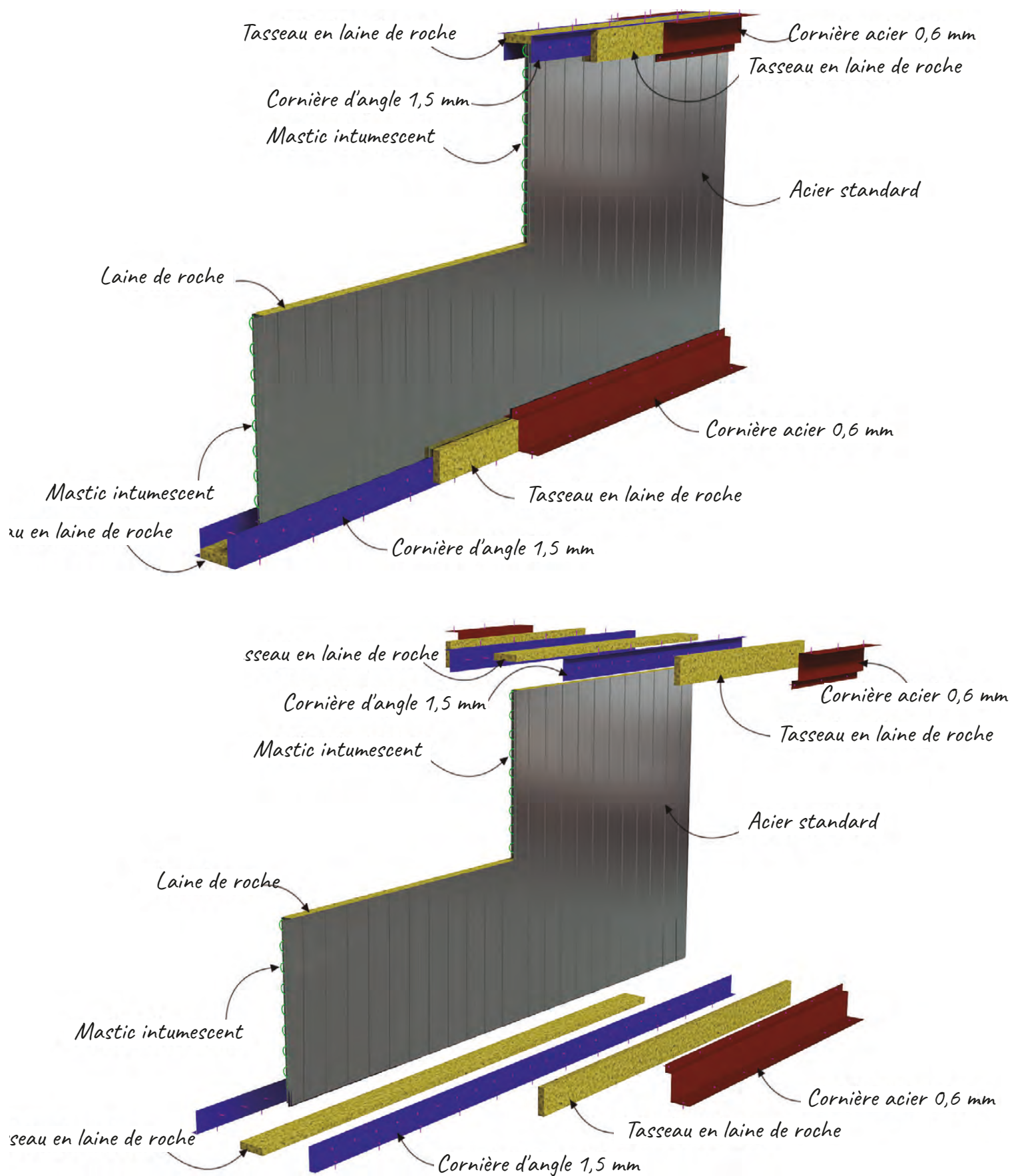
*Comportement acoustique : consulter les certifications du fabricant

*Largeur 1 000 mm : sur demande

*PND : Propriété non déclarée

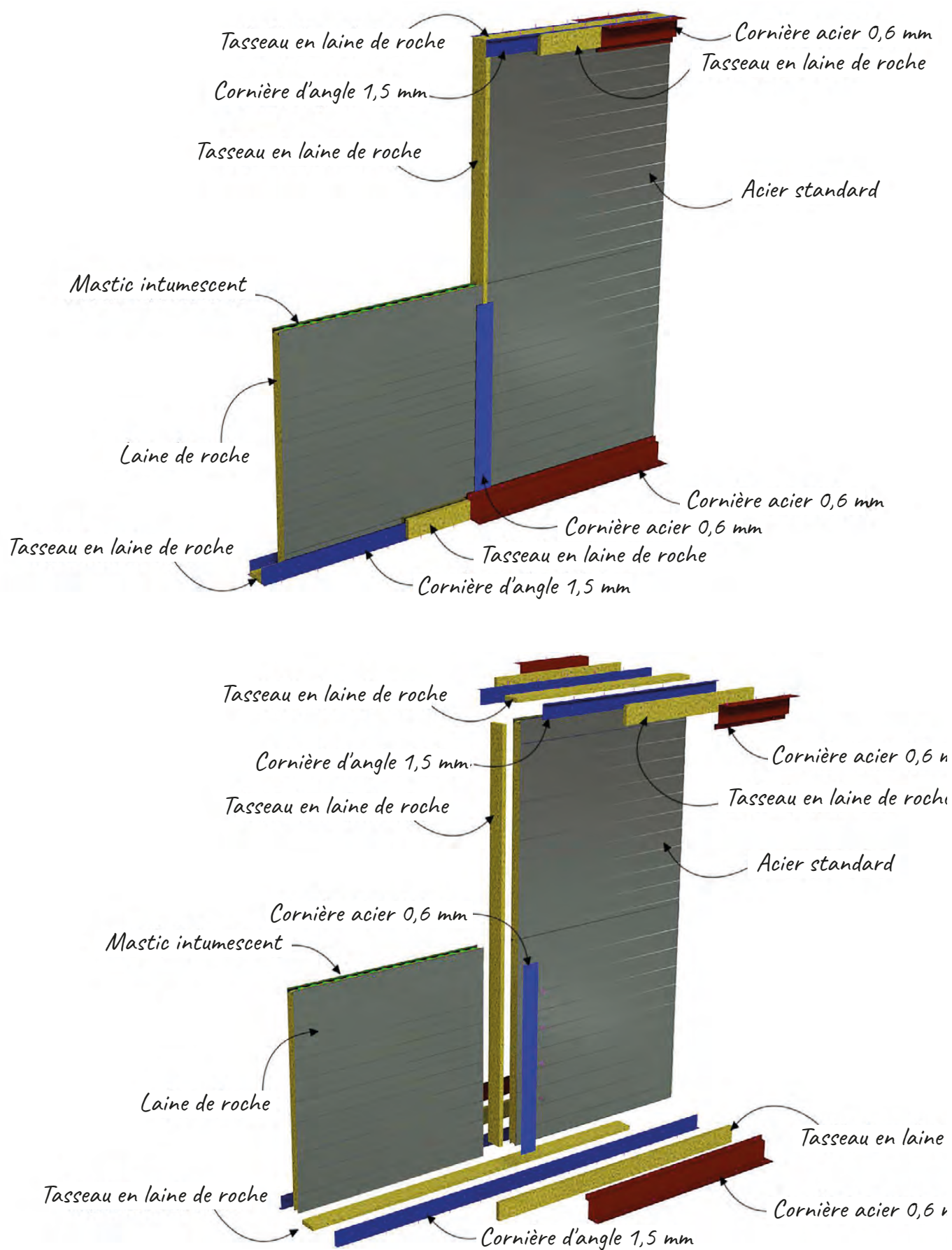
*Installation horizontale : consulter la notice de montage



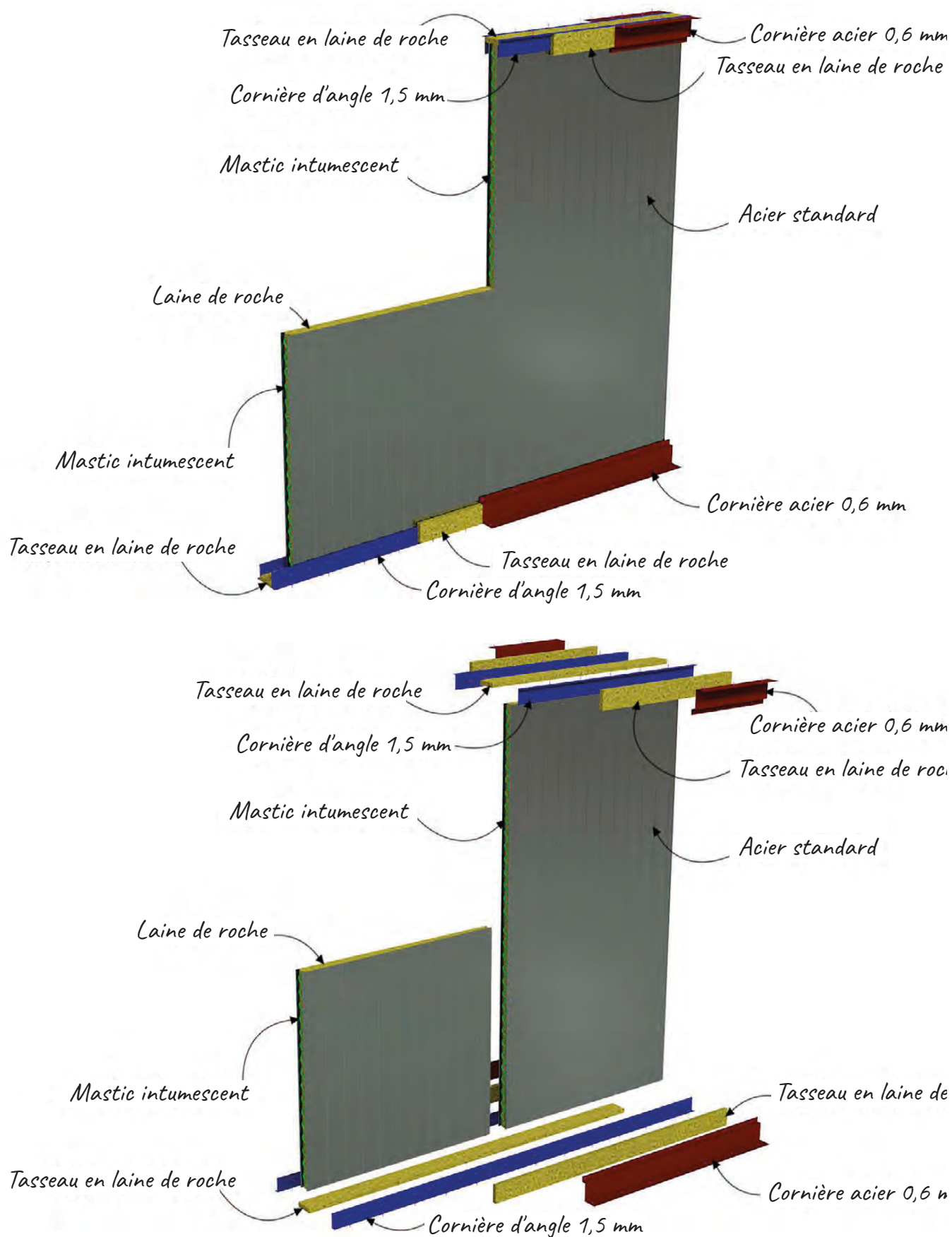


Consulter les instructions de montage pour chaque type de panneau et d'installation

Solution de sectorisation PM1 • Pose horizontale coupe-feu



Solution de sectorisation PM1 • Pose verticale coupe-feu



Consulter les instructions de montage pour chaque type de panneau et d'installation

Écrans acoustiques ACH pour voies de circulation

Les écrans acoustiques d'ACH sont composés de panneaux sandwich avec noyau isolant en laine de roche, et ont une de leurs faces perforées pour favoriser l'absorption acoustique. Ils sont conçus spécifiquement pour éliminer la pollution acoustique provenant de sources de bruit, aussi bien fixes que de trafic routier, et pour supporter de fortes charges de vent.

Les écrans acoustiques ACH s'assemblent grâce à un système de rainure et de languette entre les panneaux, qui évite le pont acoustique, afin d'optimiser les niveaux d'isolation et d'absorption acoustique.

Les écrans acoustiques d'ACH sont composés de panneaux sandwich avec noyau isolant en laine de roche, et ont une de leurs faces perforées pour favoriser l'absorption acoustique. Ils sont conçus spécifiquement pour éliminer la pollution acoustique provenant de sources de bruit, aussi bien fixes que de trafic routier, et pour supporter de fortes charges de vent.

Les écrans acoustiques ACH s'assemblent grâce à un système de rainure et de languette entre les panneaux, qui évite le pont acoustique, afin d'optimiser les niveaux d'isolation et d'absorption acoustique.





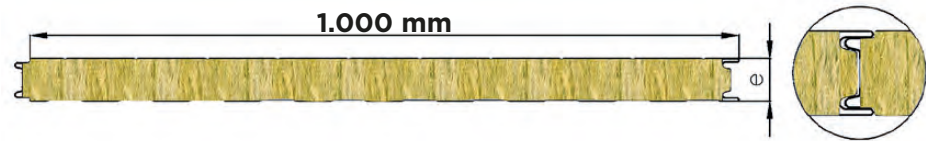
Pour les situations plus extrêmes dans lesquelles l'écran est exposé à des vents ou des turbulences très élevés, ACH offre le modèle **Superwind**, capable de supporter des charges de jusqu'à 525 kg/m².

Avantages des écrans ACH :

- Niveau d'isolation et d'absorption acoustique élevé.
- Haute résistance mécanique (jusqu'à 525 kg/m²).
- Grande légèreté.
- Facilité et rapidité d'installation.
- Réparation simple en cas de vandalisme.
- Sûrs en cas d'incendie (pas de combustibles).
- Haute résistance à l'humidité.
- Respectueux de l'environnement.
- Possibilité de couleurs.
- Entretien simple.

**Jusqu'à
525 kg/m²**

Module et profil



Performances acoustiques et mécaniques selon la norme UNE-EN14388

Valeurs mécaniques et acoustiques confirmées par des procès-verbaux d'essai dans des laboratoires me-ac-crédités.

Modèle	Épaisseur (mm)	Poids Kg/m²	Propriétés mécaniques				Propriétés acoustiques	
			Distance entre appuis (m)	Surcharge (Kg/m²)	Rapport		Classement d'absorption	Classement d'isolation
					Numéro	Date		
Standard	80	18,5	3,00	40	056053-008	23/03/2016	A4 (13dB)*	B3 (31 dB)
		18,5	4,00	130	056053-006	23/03/2016		
	100	21,2	3,00	320	056053-003	15/03/2016	A4 (≥13dB)*	B3 (≥31dB)
		21,2	4,00	200	056053-002 (M1)	23/03/2016		
Superwind	80	21,1	3,00	390	056053-009	23/03/2016	A4 (13dB)*	B3 (31 dB)
		21,1	4,00	225	056053-007	23/03/2016		
	100	23,8	3,00	525	056053-005 (M1)	23/03/2016	A4 (≥13dB)*	B3 (≥31dB)
		23,8	4,00	300	056053-004 (M1)	23/03/2016		

*Également disponible en A3-B3. Toujours vérifier les certifications. Surcharges maximales admissibles ; coefficient de sécurité de 1,5 (selon la norme UNE-EN 14388) non appliqué.

Tôle Profilée ACH

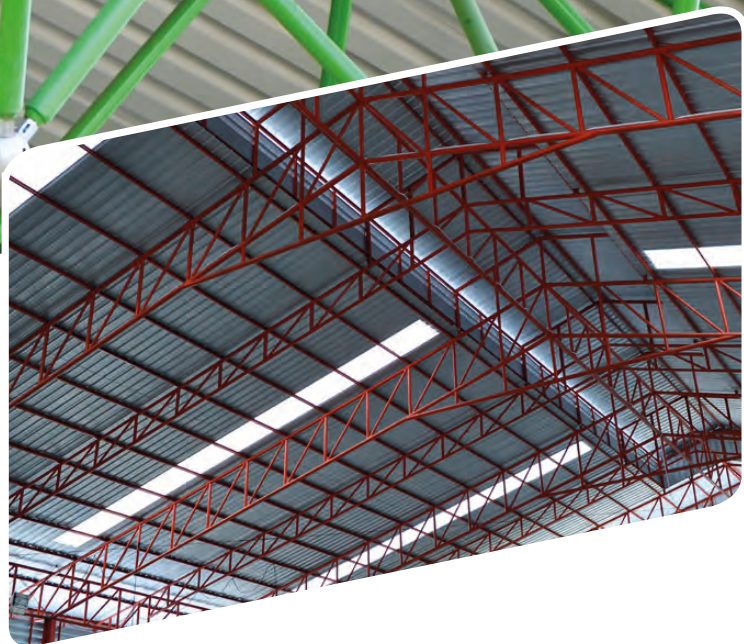
Les tôles profilées ACH sont commercialisées dans le but de résoudre le problème de zones de bâtiments, où la mise en plaque d'une tôle simple soit plus appropriée qu'un autre élément de clôture pour des raisons d'incapacité ou de besoins du chantier.

C'est pourquoi ACH commercialise des tôles de haute qualité, étudiées et testées pour des prestations complémentaires à leurs panneaux, tels que des applications acoustiques, des applications à faible charge calorique, haute incombustibilité et toitures à faible inclinaison.

La tôle profilée ACH peut être perforée ou non, et comporter divers revêtements de peinture et finitions en polyester SP25, PVDF, HPS200ULTRA, etc., offrant de hautes performances en termes de résistance à la corrosion et de durabilité.

Applications

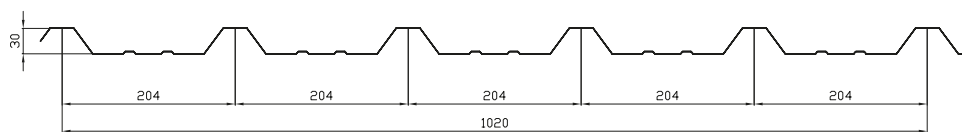
- Isolation acoustique.
- Couvertures Deck.
- Panneaux sandwich in situ.
- Murs rideaux.
- Toitures à toit suspendu.
- Surfaces absorbantes.



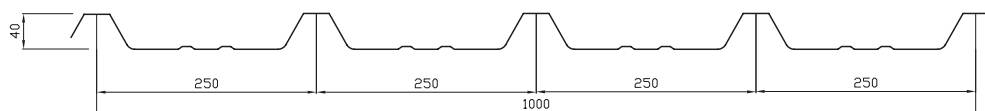


Profils plus courants

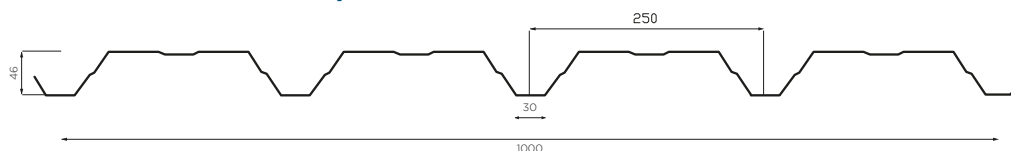
Tôle Profilée 30/204



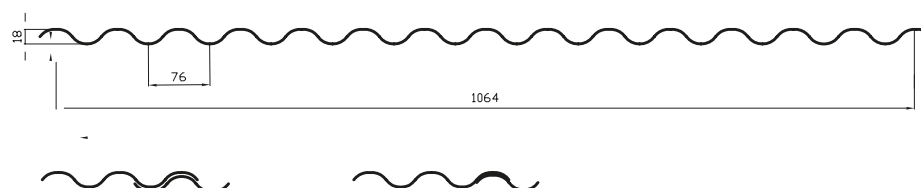
Tôle Profilée 40/250



Tôle Profilée 46/250



Tôle Profilée 18 Micro-ondulation



Avantages

- Remplacement aisé en cas de détérioration ou dommage.
- Montage rapide et facile.
- Hautes performances en termes de résistance à la corrosion et de durabilité.
- Possibilité de finitions différentes.



Éclairage naturel ACH

Système modulaire en polycarbonate cellulaire protégé contre les U.V. pour couvertures me-translucides et revêtements.

Le Polycarbonate ACH Polyvalent est un système modulaire composé de panneaux de polycarbonate cellulaire coextrudé de 7 parois, de 30 mm d'épaisseur et de 1000 mm de largeur, pour la réalisation de couvertures planes et incurvées, ainsi que de revêtements verticaux. Il est employé comme lanterneau de faitage à chéneau intercalé entre panneaux sandwich de couverture.

Une série d'agrafes de fixation apportent à la fois simplicité et sécurité au système, pour divers types de panneaux.

Avantages

- Réaction au feu Euroclasses B-s1, d0 et isolation thermique.
- Pas de perçage (évite totalement la rupture par dilatation).
- Facilité et économies d'installation.
- Transmission de la lumière, facteur solaire.
- Résistance aux rayons U.V. et à la grêle.
- Résistance élevée à la charge.
- Adaptation à tous les panneaux du marché.

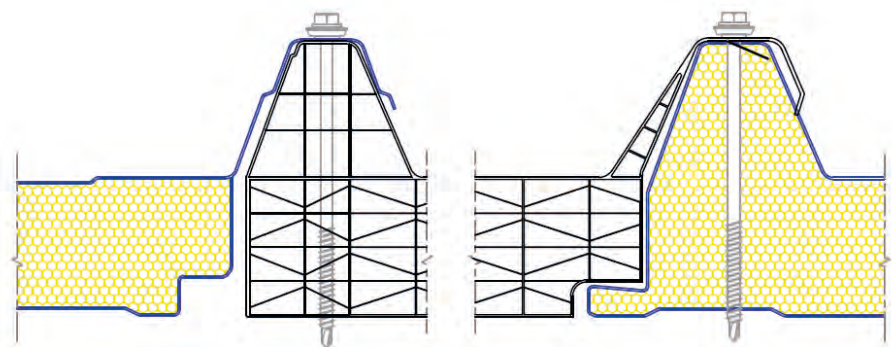
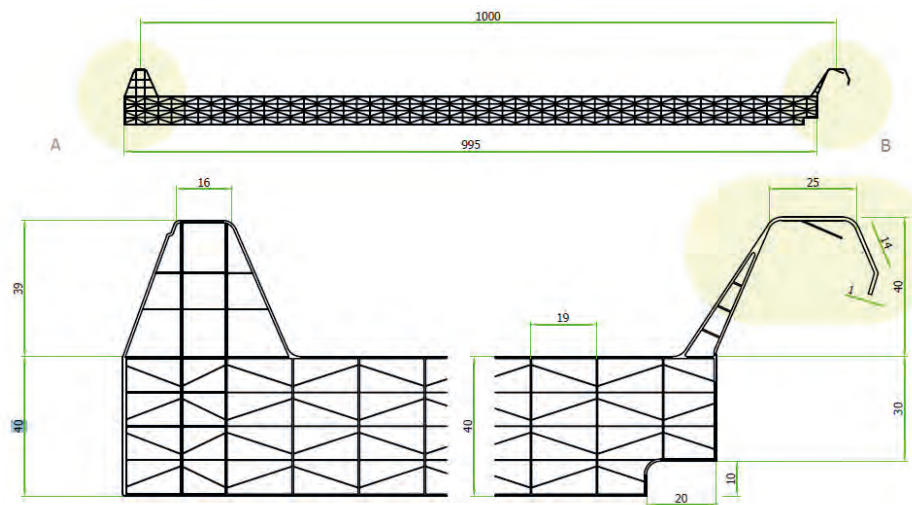


ACH Onde 30

L'installation de nos panneaux doit être réalisée du faitage au chéneau, et avec des inclinaisons minimales de 7%, et ne pas dépasser la distance de courroies de 2,0 ml. Si l'épaisseur du panneau sandwich est supérieure à celle du panneau à installer, cette différence doit être compensée par l'intégration dans la courroie d'un supplément de hauteur.

Le coefficient de dilatation thermique du polycarbonate est sensiblement supérieur à celui des structures et des autres produits en plastique, il est donc indispensable de prévoir des systèmes permettant aux plaques de se dilater librement. Pour la fixation du panneau, des orifices ovales doivent être percés dans la partie supérieure des ailes et des ondes avec un diamètre conforme au tableau suivant, en plaçant un support sous la onde pour éviter les vibrations lors de la réalisation de l'orifice.

Longueur panneau (mm)	Longueur ovale (mm)
≤2000	10
>2000; ≤4000	14
>4000; ≤6000	18
>6000	18 + 2,6 mm/m



B-s1, d0



ACH Onde 40

Système modulaire composé de panneaux nervurés superposables, destiné aux toitures continues translucides et aux lanterneaux filants (du faîtage à la gouttière). Il s'agit de panneaux en polycarbonate alvéolaire protégés contre les UV par coextrusion, présentant une hauteur de 40 mm, une largeur utile de 1 000 mm et une section caractéristique à 5 nervures et 3 parois, avec une épaisseur de 12 mm (8 mm au niveau des parois inclinées des nervures) pour un coefficient de transmission thermique $U = 2,5 \text{ W/m}^2\text{K}$. Les extrémités des panneaux sont scellées par thermosoudage.

Caractéristiques

- Longueur utile maximale : 5 000 mm
- Grande résistance à la charge
- Chevauchement longitudinal
- Chevauchement transversal
- Thermosoudage des panneaux
- Transmission lumineuse
- Résistance aux UV et à la grêle
- Isolation thermique

ACH Onde 80

Système modulaire nervuré en polycarbonate alvéolaire avec protection UV pour parois et couvertures translucides. Il présente une épaisseur variable de 8 à 12 mm, une hauteur de nervure de 80 mm et une largeur utile de module de 990 mm (± 5 mm). Son isolation thermique est de $2,7 \text{ W/m}^2\text{K}$.

Caractéristiques

- Longueur utile maximale : 5 000 mm
- Grande résistance à la charge
- Recouvrement longitudinal
- Recouvrement transversal
- Thermosoudage des panneaux
- Transmission lumineuse
- Résistance aux UV et à la grêle
- Isolation thermique

ACH Onde 30

Caractéristiques

Épaisseur (mm)	30	40
Orientation des alvéoles : verticale	24 mm	
Parois horizontales	7	
Largeur utile de la plaque	1.000 mm	
Aile d'appui	Avec/sans	
Longueur	Sur mesure	
Protection solaire (valeur G)	Neutre 60 % Opalin 54 %	Neutre 59 % Opalin 58 %
Transmission lumineuse	Neutre 59 % Opalin 32 %	Neutre 57 % Opalin 30 %
Isolation thermique	1,28 w/m ² /°C	1,14 w/m ² /°C
Isolation acoustique	23 - dB	
Dilatation	0,065 mm/m °C	
Protection UV	Coextrusion face extérieure	
Classement au feu	B-s1, d0 (UNE-EN 13501-1 :2007)	
Température d'utilisation courante	-30° + 120°C	
Garantie décennale	contre la grêle, la perte de transmission lumineuse et le jaunissement	

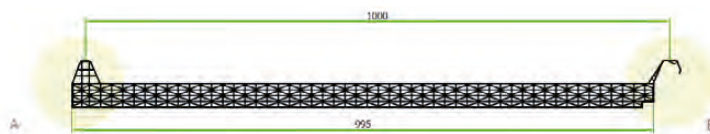
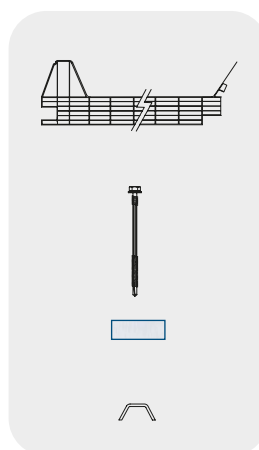


Tableau des charges

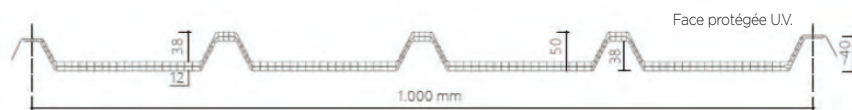
Épaisseur (m Distance entre 3 appuis ou plus m)	Pression (Pa) 30	Dépression (Pa) 40
1000 mm	3240	1650
1250 mm	2540	1320
1500 mm	2150	1100
1750 mm	1785	940
2000 mm	1485	825
2250 mm	980	710

Composants

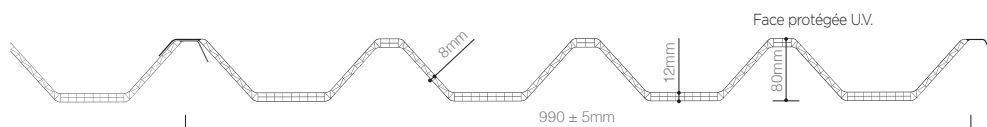


- Polycarbonate ACH Onde 30 mm
- Vis de fixation
- Cale pour panneaux > 30 mm
- Cavalier EPDM ACH P5G

ACH Onde 40



ACH Onde 80



- Pour plus d'informations sur chaque produit, vous pouvez consulter la page <https://www.panelesach.com/categoria-producto/polycarbonatos-y-placas-de-poliester/>

Finitions ACH

Chez ACH, nous disposons d'une large gamme d'accessoires et de fixations nécessaires pour l'installation des panneaux sandwich, tôles profilées et courroies métalliques.

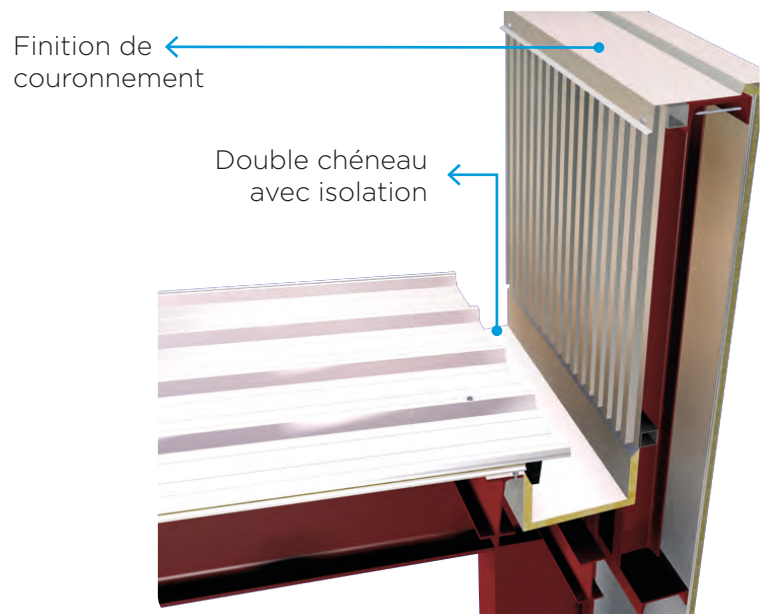
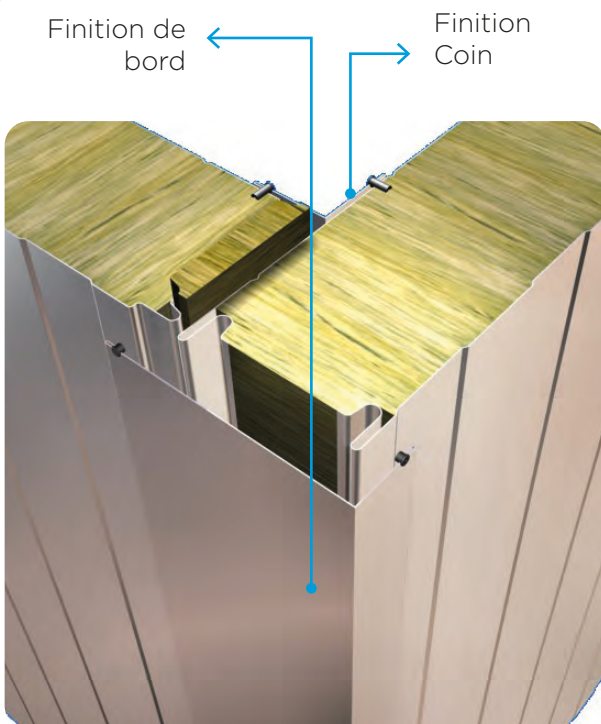
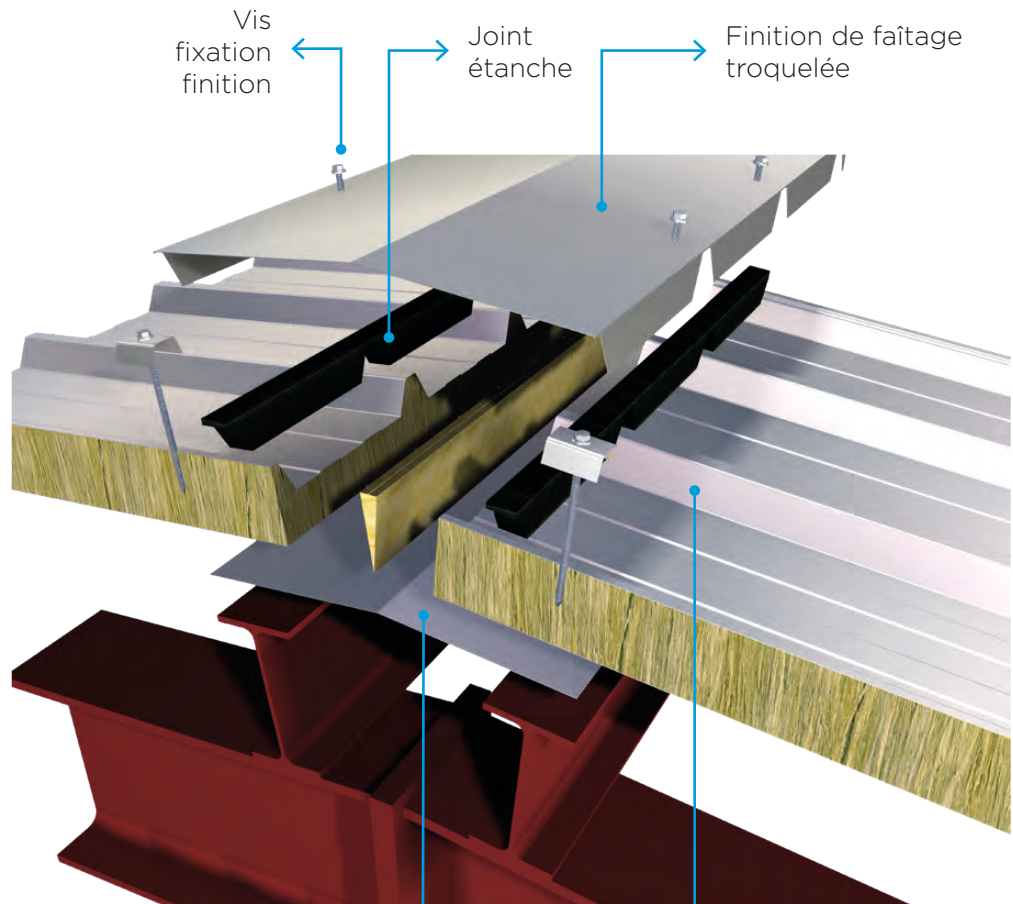
Finitions

Les finitions sont des tôles en acier pouvant présenter différents aspects. Elles peuvent être prélaquées, galvanisées, en aluminium, comporter des recouvrements de haute durabilité. Elles servent à protéger et recouvrir les unions ou le noyau isolant des panneaux sandwich, évitant ainsi d'éventuelles filtrations d'eau et la présence d'humidité. Chez ACH, nous disposons de finitions, dont l'épaisseur varie de 0,50 mm à 3,00 mm.



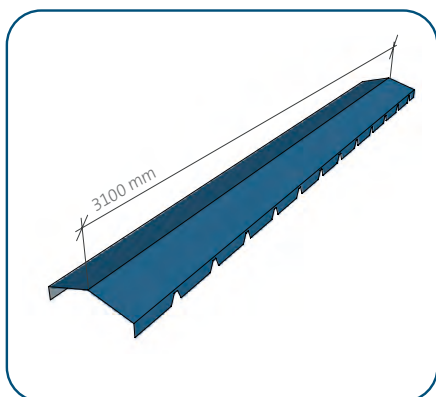
Fixations et accessoires :

Nous disposons de fixations spécifiques pour chaque type de produit et situation. Lors du montage de panneaux sandwich ou de tôle profilée, le nombre et la position des fixations sont très importants, car ces dernières garantissent la résistance aux forces externes pouvant intervenir, telles que la pluie ou le vent, et pouvant provoquer des filtrations ou des défauts.

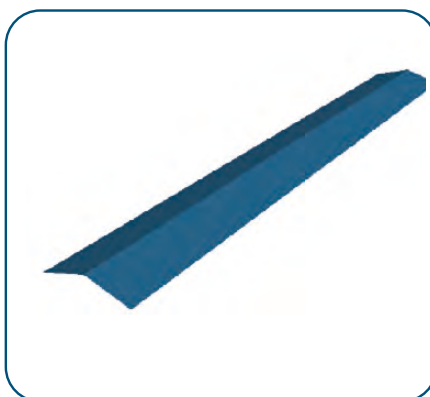


Finitions ACH

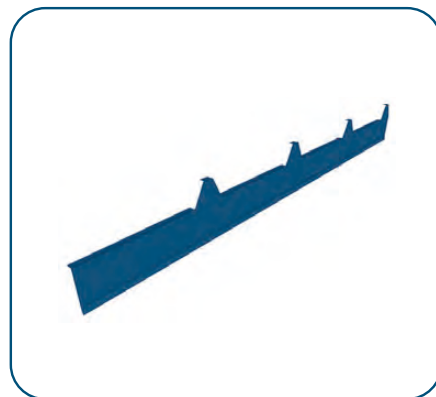
Faîtage troqué P5G



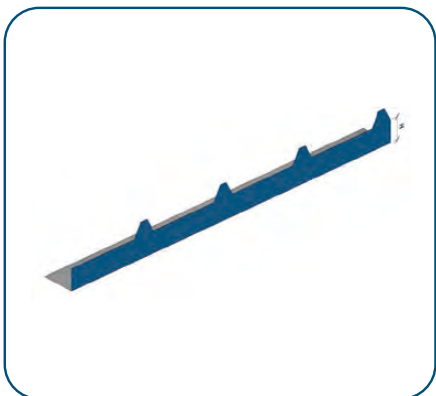
Sous faitage



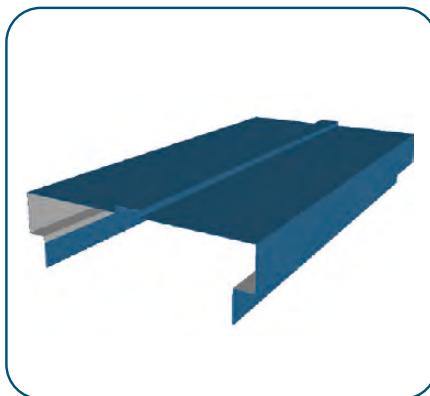
Couvercle de bord P5G



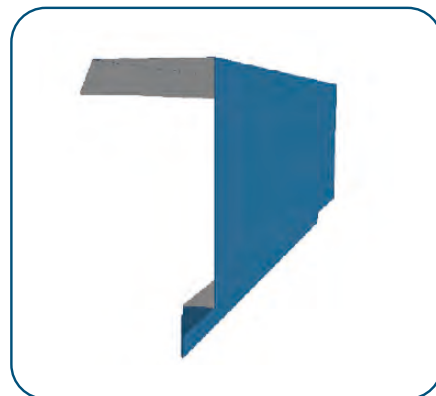
Fermeture de bord P5G



Couronnement bavette



Côté vers pignon



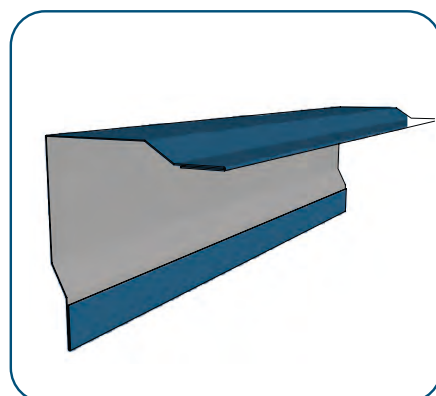
Côté vers mur



Coin



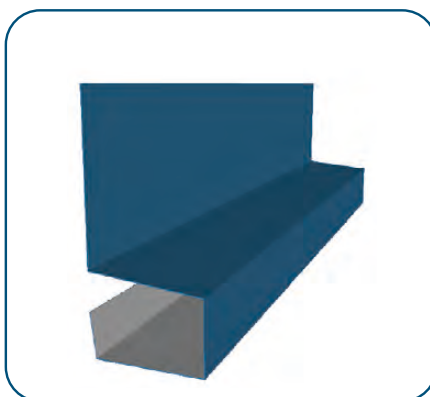
Angle



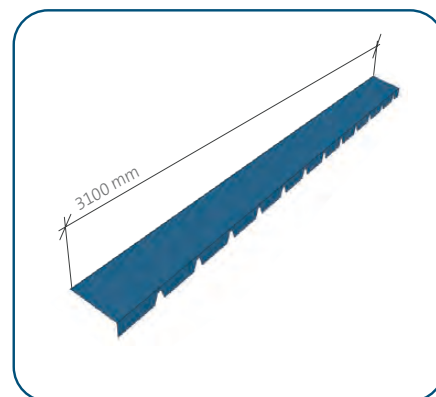
Plinthe sur mur



Plinthe adossée au mur



Finition troqué P5G



Machines de levage par le vide

Machines de levage Chez ACH, nous disposons d'une grande variété de machines de levage pour l'installation et la manipulation de panneaux sandwich.

Le caractère innovant qu'ACH applique à la fabrication de ses produits parvient maintenant également au traitement et à la manipulation de ces derniers avec ces machines équipées de technologie de pointe, afin de faciliter le travail de nos clients. Certains modèles intègrent même une télécommande qui vous permet d'utiliser la machine à distance.

En fonction des besoins de chaque projet, la machine de levage la plus adaptée, idéale pour une manipulation rapide et sûre des panneaux sandwich pour façades et couvertures, peut être livrée.

Tous les équipements possèdent des dispositifs de sécurité secondaires, conformément à la norme EN 13155. Les modèles à double circuit de vide permettent le montage d'éléments auxiliaires de fixation, tels que des élingues.

Ils sont conçus pour un usage quotidien et continu sur les chantiers, et possèdent donc une longue durée de vie, pouvant même être utilisés sous la pluie.

Ces dispositifs garantissent que tous les panneaux sandwich de couverture, façade ou sectorisation puissent être mis en place efficacement et en toute sécurité.

Avantages :

- Installation rapide : la manutention et la précision de des machines de levage réduit la durée du processus d'installation des panneaux. En outre, elles permettent la manipulation de panneaux sandwich de couverture de, jusqu'à 25 mètres selon le dispositif.
- Protection : les ventouses réduisent le risque d'éventuels dommages des panneaux sandwich.
- Sécurité : les machines de levage satisfont aussi bien à la réglementation nationale qu'internationale.



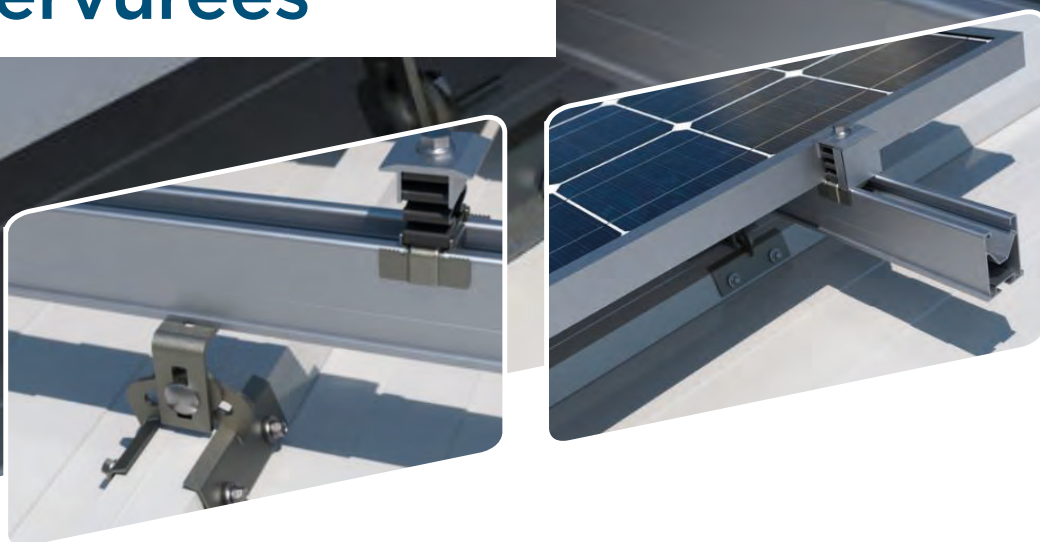
Caractéristiques et performances

Il existe une large gamme de machines et d'accessoires adaptés aux besoins de chaque chantier ou projet, offrant sécurité, protection et installation rapide des panneaux sandwich, évitant ainsi tout dommage de ces derniers grâce à l'aspiration par ventouses.

Outre les machines indiquées sur le tableau, vous pouvez configurer des modèles pour des performances supérieures. La capacité de charge peut atteindre 800 kg et des panneaux de, jusqu'à 25 mètres de long peuvent être installés.

* Retirer toujours le film avant d'utiliser la machine.

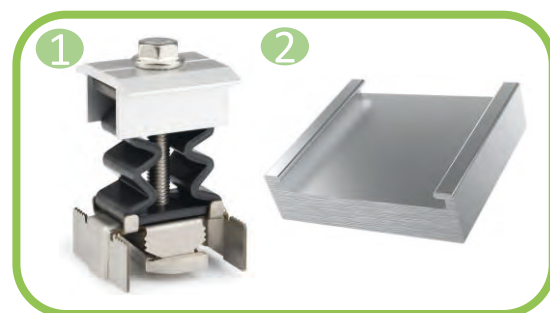
Systèmes de fixation de panneaux solaires sur couvertures nervurées



Système Premium

Installation coplanaire : Support réglable en hauteur pour couverture trapézoïdale + profilé + bride de fixation rapide

- ① Bride de fixation rapide.
- ② Cale en aluminium pour brides périphériques.
- ③ Rail perforé INDEXTRUT solar. Acier Atlantis C4-M.
- ④ Profilé en aluminium pour fixation assemblée.
- ⑤ Connecteur croisé pour fixation inférieure.
- ⑥ Support réglable en hauteur pour profilé trapézoïdal.
- ⑦ Vis taraudeuse Atlantis C4-M + Rondelle EPDM vulcanisée - inox A2.



Système Basic

Fixation des panneaux solaires directement sur la nervure : Installation coplanaire : **Bande de butyl sous le profilé** + **profilé et fixation** + **Brides de fixation rapide**

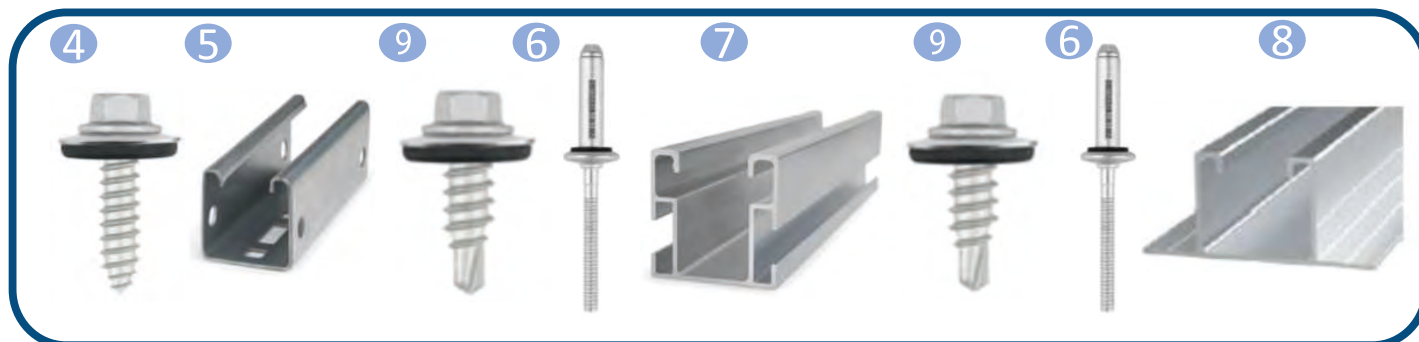
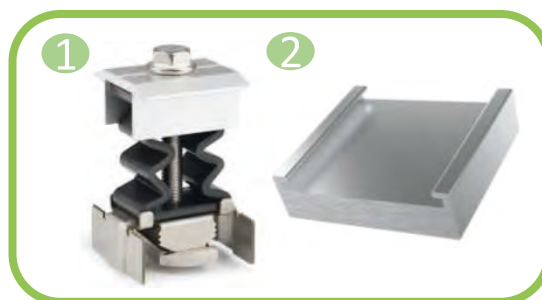


- 1 Bride de fixation rapide.
- 2 Cale en aluminium pour brides périmétriques.
- 3 Bande d'étanchéité en butyl.
- 4 Vis taraudeuse Atlantis C4-M + Rondelle EPDM vulcanisée - inox A2.
- 5 Rail perforé INDEXTRUT solar. Acier Atlantis C4-M.
- 6 Rivet trèfle étanche + Rondelle EPDM vulcanisée.
- 7 Profilé en aluminium pour fixation assemblée latérale.
- 8 Profilé en aluminium à ailes.
- 9 Vis autoforeuse (pour profilés en aluminium).

Installation horizontale (option profilé acier)



Installation verticale (uniquement avec profilé aluminium à ailes)



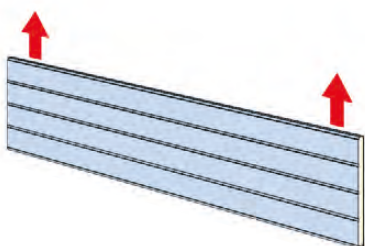
Conseils Manipulation et stockage

Les panneaux sandwich ont une longue durée de vie et c'est pourquoi, certaines mesures et précautions doivent être prises lors de leur manipulation, stockage, transport et installation.

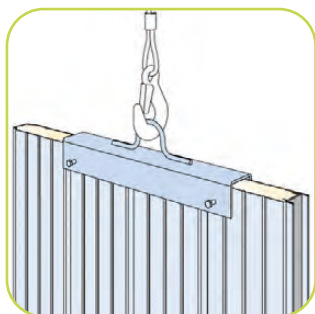
Nous vous conseillons de suivre quelques règles pour éviter d'endommager les panneaux sandwich avant et pendant leur installation.

Transport, manipulation et montage

- Les panneaux doivent être transportés bien appuyés, en répartissant uniformément la charge. Ils devront être protégés par un emballage et fixés avec des élingues dans les camions pour leur manipulation ultérieure. En cas de transport individuel, ce dernier doit être réalisé de profil comme indiqué sur l'image, pour éviter ainsi le fléchissement dû à son propre poids :



- Pour soulever ou déplacer les panneaux sandwich, procédez comme suit :
 - Hissage vertical d'un panneau reposant sur un profil de type « U » qui a été préalablement vissé au panneau.



- Levage des colis à l'aide d'un dispositif simple ou double. En cas de dispositif double, selon la longueur des panneaux, il faudra déterminer une distance minimale entre bras et une distance maximale entre le dernier bras et l'extrémité du panneau. Des courroies en nylon seront toujours utilisées pour ne pas laisser de marques sur les panneaux. Seuls les colis commandés expressément avec ce type d'emballage pourront être transportés avec des chariots ou transpalettes, tant que la longueur du panneau le permet..



- Les panneaux peuvent être installés à l'aide d'un manipulateur à vide ou d'engins de levage équipés de ventouses, car ils ont une grande capacité de charge et réduisent considérablement le temps de montage sans qu'il soit nécessaire de percer les panneaux. Le premier panneau à installer doit être mis à niveau. Les manipulateurs à vide permettent l'installation de panneaux de, jusqu'à 25 m à l'aide d'une équipe de personnel réduite garantissent totalement le produit.



- Si l'un des panneaux doit être découpé, le noyau ne doit pas être retiré jusqu'à ce qu'il soit installé et des outils appropriés doivent être utilisés si la découpe est réalisée sur le chantier.
- En cas d'installation de panneaux sandwich comme faux plafond, les panneaux ne devront pas être déplacés, pour ce faire, il existe des systèmes conçus spécifiquement qui satisfont à la réglementation en vigueur. Lorsque l'accès à différentes zones est requis, des voies de passage devront être conçues expressément à cet effet qui s'appuieront sur une structure installée exclusivement dans ce but. Aux endroits où cette structure ne peut être installée pour les voies susmentionnées, les panneaux seront protégés dans les zones de travail ou de circulation par des planches en bois de 6 mm d'épaisseur minimum, afin de répartir les charges

sur les panneaux. Ces planches devront être fixées par des vis et des systèmes de fixation dans les zones où il ne peut pas y avoir de fuites.

- Dans le cas de panneaux de couverture, les pièces les plus éloignées de la zone d'accès à la couverture doivent être mises en place en premier, afin d'éviter la circulation sur les panneaux et ainsi assurer leur garantie. Les installateurs ne devront circuler que par le chéneau et le cas échéant, les zones de circulation seront complétées par des passerelles de passage. Nous recommandons aux installateurs de signaler les couvertures terminées comme « NON PRATICABLES », afin de protéger la couverture à l'avenir.
- Avant de soulever le panneau, placez une cornière à l'extrémité inférieure de celui-ci, afin de ne pas rayer la face extérieure du panneau suivant.

Stockage

- La protection du colis ne devra pas être retirée jusqu'au moment de l'installation. Les colis reposeront sur des lattes en bois ou polystyrène espacées de moins d'un mètre, afin que les colis ne soient pas en contact avec le sol, évitant ainsi en cas de pluie que l'eau ne pénètre et permettant aussi le passage d'air pour éviter la condensation éventuelle de l'humidité.
- Il faut dans la mesure du possible éviter leur stockage à l'extérieur et en cas d'impossibilité, que ce dernier soit le plus court possible, car les températures élevées ou les éventuels changements climatiques peuvent les endommager. En cas de prévision de pluie, inclinez-les pour que l'eau ne stagne pas sous les panneaux.
- Si les panneaux sont protégés par un film, ils ne pourront pas être stockés à l'extérieur, car s'ils sont exposés trop longtemps au soleil, le film protecteur devient fragile, se colle au panneau et il sera, dans ce cas-là, très difficile de le retirer à posteriori.
- Deux rangées de panneaux maximum peuvent être empilées s'il s'agit de panneaux à noyau en laine de roche et trois en cas de PIR ou PUR.

- Le film protecteur doit obligatoirement être retiré avant que l'installation du panneau ne rende son retrait plus compliqué. Pour ce faire, tenez compte du type de panneau sandwich pour savoir à quel moment du processus le retirer.



- Évitez de stocker du matériel sur le toit suspendu, car les panneaux, bien qu'individuellement, peuvent sembler légers, ont un poids considérable lorsqu'ils viennent par paquet. Utilisez des moyens de répartition des charges.
- Les panneaux en polycarbonate et polyester ne doivent jamais être stockés à l'extérieur.
- En cas de stockage sur le toit, n'empilez pas les colis et placez-les perpendiculaires aux courroies.



*En raison des particularités de certains panneaux sandwich, certaines méthodes spécifiques seront nécessaires pour leur manipulation et installation, ces conseils s'avèrent donc très généraux.

Conditions de vente de Saint-Gobain Transformados, S.A.U.

1. Lors de la rédaction de ces conditions Saint-Gobain Transformados, S.A.U. est considérée comme le VENDEUR et le client comme l'ACHETEUR.

2. Tout accord, condition ou terme ne figurant pas dans les présentes conditions devra être expressément accepté par les parties et consigné de façon fiable pour être valable.

3. Les conditions de vente, ainsi que les conditions spécifiques contenues dans la confirmation de commande du Vendeur et uniquement ces documents, constituent l'intégralité de l'accord entre l'Acheteur et le Vendeur, et annulent et remplacent intégralement toute modalité et condition contraire proposée par l'Acheteur, ainsi que toute communication orale ou écrite non expressément incluse dans le présent document. Les accords conclus entre le Vendeur ou ses agents et des tiers ne seront valables que s'ils sont confirmés par écrit par le Vendeur. Sauf disposition contraire, la documentation, les catalogues et les devis sont envoyés uniquement à titre indicatif et les offres du Vendeur ne sont pas contraignantes. Les ajouts ou variations des conditions énoncées dans le présent document, mentionnées dans la commande de l'Acheteur ou dans tout autre document, y compris les documents d'expédition, ne sont pas contraignants pour le Vendeur, sauf en cas d'accord exprès écrit de ce dernier. Le retour de la confirmation de commande signée par l'Acheteur ou, à défaut, l'absence de rejet de cette dernière par l'Acheteur dans un délai de trois jours à compter de sa réception constituera l'acceptation par l'Acheteur du contrat défini par le présent document.

Le contrat de vente sera considéré comme conclu lorsque les parties, connaissant le contenu de ces conditions, souscriront au contrat correspondant. Le vendeur peut assurer la vente en contractant une assurance-crédit à la vente dans une compagnie d'assurance. Si le vendeur choisit de contracter cette assurance et que la compagnie d'assurance refuse de l'assurer, le contrat de vente sera sans effet. Dans ce cas le vendeur informera l'acheteur de la nullité du contrat et lui remboursera les billets à ordre reçus, sans autre obligation de votre part. Le vendeur se réserve le droit de suivre quelque autre voie que ce soit avec l'acheteur pour conclure le contrat de vente.

4. La transmission de la propriété de la marchandise objet de ce contrat de vente sera considérée comme effectuée lorsque le vendeur la mettra à disposition de l'acheteur au lieu de livraison établi au point 12.

5. Le fait que le vendeur reçoive et accepte une commande de l'acheteur obligera les deux parties, et ce contrat ne pourra être annulé qu'avec le consentement des deux parties.

6. Toute modification apportée par l'acheteur aux conditions initiales de commande qu'il a signées ne pourra être appliquée que si le vendeur l'autorise.

Dans tous les cas, les paramètres de fabrication acceptés par l'acheteur seront fermes à compter de leur acceptation et signature. Et par conséquent, aucune réclamation ne pourra être déposée concernant la production de ce matériel en

termes de modifications pouvant survenir après la signature et n'ayant pas été expressément acceptées par le vendeur.

7. Le prix convenu correspondra à la marchandise avec les accessoires nécessaires figurant dans le contrat de vente. Le prix du transport à destination, s'il n'est pas réalisé par l'acheteur, sera convenu et reflété dans le contrat de vente.

8. Le mode de paiement sera fixé par les parties au moment de la conclusion du contrat de vente.

9. Le prix de vente convenu pourra être modifié par le vendeur à partir du moment où le contrat de vente est conclu jusqu'à la livraison de la marchandise à l'acheteur. Une telle révision du prix aura lieu lorsque, de manière non prévisible, une modification survient : modification des dispositions légales applicables, variation ultérieure des coûts qui affectent le matériel employé lors de la fabrication, main-d'œuvre, assurance ou transport, ou modifications des droits de douane, parité de l'euro, etc., dans le cas où la marchandise contienne du matériel importé.

10. Les frais bancaires dus au déplacement pouvant être appliqués au paiement du prix convenu dans le contrat de vente seront calculés au taux d'intérêt de retard légalement établi.

11. Tous les impôts, taxes ou redevances découlant de la transmission de la possession et de la propriété des marchandises sont à la charge de l'acheteur.

12. Les marchandises fournies appartiendront au vendeur jusqu'à ce que l'acheteur satisfasse à ses obligations de paiement, comme stipulé précédemment.

13. Le transport de la marchandise objet de la vente et les conditions connexes sont régulés par la Loi 16/1987, du 30 juillet, titre I, chapitre III.

14. La marchandise faisant l'objet de la vente est considérée comme livrée à l'acheteur lorsqu'elle est reçue par le transporteur qui doit la transporter à la destination établie par l'acheteur.

15. Lorsque, pour la commodité de l'acheteur ou pour des raisons qui lui sont imputables, l'expédition de la marchandise est retardée, la livraison sera considérée comme effectuée une fois que le vendeur a notifié à l'acheteur que cette dernière est à sa disposition dans ses entrepôts. Par conséquent, le vendeur déclinera toute responsabilité en termes de détérioration de la marchandise, étant donné que son exposition prolongée à l'extérieur affecte son apparence externe, peut produire des oxydations et modifie les caractéristiques physiques du film pelable qui la protège et du matériau dont est composé l'emballage.

Une fois que 20 jours se sont écoulés depuis la communication susmentionnée de mise à disposition de la marchandise à sa disposition, le vendeur appliquera une taxe pour chaque jour de retard de 0,02 €/m² qui sera imputée au prix de la marchandise comme frais de stockage, sans aucune responsabilité sur le vendeur concernant les dommages éventuels susmentionnés.

16. :Le vendeur se réserve le droit d'annuler le délai de livraison convenu si, en cas d'avoir établi des paiements intermédiaires entre la date de commande et la livraison de la marchandise, l'acheteur n'a pas fait face à ses obligations aux dates convenues.

17. Sauf disposition expresse contraire, les délais de livraison seront considérés contraignants et les retards dans la livraison donneront droit à l'acheteur à réclamer des indemnités. Les délais de livraison contraignants ne donneront droit à l'acheteur à des indemnités que dans la mesure où le vendeur a été pleinement informé, au moment de la formalisation du contrat, des éventuels dommages et pertes résultant d'un retard de livraison.

18. Le fait que la marchandise objet de la vente ne puisse être livrée à la destination fixée, ou ne puisse être livrée ou déchargée, pour des raisons indépendantes de la volonté du vendeur, ne dispense pas l'acheteur du respect des obligations de paiement contractées.

19. Les frais occasionnés par le transport et l'assurance de la marchandise seront à la charge de l'acheteur, sauf disposition contraire dans le contrat de vente.

20. Cela n'impliquera ni la responsabilité du vendeur, ni l'obligation de fournir des conseils ou une assistance à l'acheteur concernant tout produit fourni, lorsque ces conseils ou cette assistance ne sont pas imposés par le contrat de vente.

21. Si l'acheteur transfère la propriété des produits objet de ce contrat ou les loue, il devra obtenir du tiers une déclaration qui l'exonère de toute réclamation éventuelle. La non-obtention de cette déclaration n'engage en rien la responsabilité du vendeur.

22. Le vendeur garantit que les produits fournis sont exempts de toute réclamation légitime provenant d'un tiers en raison d'une violation de brevet espagnol ou du pays d'origine du produit.

23. L'article précédent ne sera applicable à aucun produit ou une partie de celui-ci conçu par l'acheteur, ni à l'utilisation de produits fournis conjointement avec un autre produit dans une combinaison non fournie par le vendeur. Dans ce cas, le vendeur décline toute responsabilité, s'engageant l'acheteur à maintenir le vendeur à l'écart de tout litige pouvant survenir pour cette raison.

24. Toutes les conditions de vente énoncées dans le présent document sont obligatoires pour tout contrat de vente conclu avec Saint-Gobain Transformados, S.A.U.

25. Cas de force majeure. L'impossibilité ou le retard du vendeur à procéder à la fabrication, l'expédition et la livraison des marchandises objet de ce contrat découlant complètement ou en partie de situations de guerre (déclarée ou non), grève, conflit professionnel, accident, incendie, inondation, événement fortuit, retards de transport, pénurie de matériel, pannes des équipements, état des installations, législations, réglementations, arrêtés ou décrets émis par toute agence ou organisme gouvernemental, de toute cause échappant raisonnablement au contrôle du vendeur, ou de l'apparition d'une éventualité empêchant l'exécution de ses obligations et dont l'absence constituait une hypothèse de base pour l'émission de cette confirmation

de commande, n'impliqueront de responsabilités à la charge du vendeur.

26. En cas de litige, toutes les parties se soumettent expressément aux cours et tribunaux de Madrid.

27. DÉFINITIONS

1. PANNEAU LISSE.

Le panneau livré par Saint-Gobain Transformados, S.A.U. est un panneau de type industriel, il est donc parfaitement possible que la surface, surtout quand elle est lisse, puisse présenter des ondulations dues à l'enroulement de la tôle. Ainsi, la traction exercée par l'adhésif sur les couches de couverture, peut faire apparaître de légères ondulations et/ou des cavités aléatoires à sa surface, surtout lorsque celle-ci est lisse et portante, mais moins portante que si elle était microprofilée.

2. PANNEAU ET TÔLE DE COULEUR MÉTALLISÉE

Aucune des usines sidérurgiques productrices de tôle prélaquée ne garantit l'homogénéité optique de deux tôles de différents envois en cas de couleurs métalliques (en particulier, la couleur Silver Metallic RAL9006). Ces couleurs peuvent ne pas avoir un comportement optique standard. À savoir, visuellement il peut exister une différence de ton entre bobines (ou envoi de peinture). Cela ne signifie pas qu'il s'agisse de couleurs distinctes, mais que le ton et la perception optique changent. Il incombe à l'acheteur d'informer le fabricant qu'un lot de panneaux de couleur métallique demandé va être utilisé comme extension ou prolongement d'un lot précédent. Si tel n'est pas le cas, étant donné que l'usine sidérurgique ne le garantit pas, il est possible qu'il y ait des différences de ton entre les panneaux qui ne seront pas dues à une mauvaise pratique de Saint-Gobain Transformados S.A.U. Ceci étant dit, diviser la commande par façades ou versants indépendants constitue une pratique fortement recommandée, afin de s'assurer que différentes bobines ne seront pas mélangées dans une même distance entre appuis.

3. PANNEAUX PERFORÉS

Les panneaux perforés ne sont pas soumis à des spécifications esthétiques et le produit est conçu pour des applications industrielles dans lesquelles l'esthétique est adaptée à l'environnement de l'application, étant toujours cette appréciation du produit subjective à l'observateur. En outre, si le panneau est percé des deux côtés, chaque plaque reçoit la colle différemment lors du processus de fabrication : une à faveur (face extérieure) et une autre en sens inverse de la force de gravité (face intérieure). Ceci produit une différence de nuance entre les deux tôles due au débordement de l'adhésif par les orifices. Cet effet de l'adhésif est accentué en fonction de la proximité de l'observateur au panneau et de la tonalité de la tôle qui, si elle est foncée, présentera plus de contraste avec la couleur de l'adhésif. La tôle qui reçoit l'adhésif dans le sens de la gravité peut présenter des débordements d'adhésif acceptables pour un environnement industriel, mais pas pour une finition hautement esthétique, ces appréciations étant toujours subjectives. Aucune plainte ou réclamation ne seront acceptées pour des concepts de ce type sur le produit.



**SAINT-GOBAIN
TRANSFORMADOS S.A.U.**
C/Los Corrales,
Parcelas C5 y C6,
Polígono Industrial "La Balletera"
19208 Alovera, (Guadalajara) - Espagne
panelesach@saint-gobain.com
www.panelesach.com

**Making the world
a better home**



©2026. Les informations contenues dans ce catalogue ne sont pas exhaustives et sont fournies à titre purement indicatif. Toutes les descriptions, illustrations et dimensions figurant dans cette brochure constituent des informations générales et n'ont pas de valeur contractuelle. SAINT-GOBAIN TRANSFORMADOS, S.A. se réserve le droit de modifier le contenu sans préavis. SAINT-GOBAIN TRANSFORMADOS, S.A. décline toute responsabilité en cas d'erreurs d'impression, de numérisation, etc. Pour obtenir les informations les plus récentes, veuillez consulter le site : <https://www.panelesach.com/>
Toute reproduction ou modification, totale ou partielle, est interdite ;
SAINT-GOBAIN TRANSFORMADOS, S.A. se réserve le droit d'engager les poursuites judiciaires appropriées.

Image de couverture fournie par ACYF CONSTRUCCION.